

2023

1973-2023

50 ANS



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

RAPPORT ANNUEL



00 INTRODUCTION

p. 2

- Édito du président

p. 4

- La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

p. 6

- Chiffres clés et temps forts

04 OBSERVATOIRE

p. 52

- Baromètre Égalité femmes-hommes

p. 54

- Enquête Pratiques sportives des étudiants

p. 56

- Enquête Insertion professionnelle

01

DOSSIERS THÉMATIQUES

p. 10

- De l'ouverture sociale à l'inclusion

p. 12

- Un réseau de « référents pour la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap » dans les ambassades de France

p. 13

- « DD&RS : c'est déjà demain »

p. 14

- Défense du modèle Grande école

02

VIE DE LA CGE

p. 16

- Colloque : « L'avenir des Grandes écoles est-il dans le métavers ? »

p. 18

- Assemblées générales

p. 19

- 1973 – 2023 Cinquantenaire de la Conférence des grandes écoles

p. 20

- Le Congrès Anniversaire

p. 22

- Le 16 mai, les établissements fêtent la CGE

03

ACTIVITES DES COMMISSIONS

p. 24

- Accès aux Grandes écoles

p. 26

- Formation & carrières

p. 29

- Recherche & transferts

p. 32

- Accréditation, Conformité & Labellisation

p. 37

- Diversité

p. 40

- Développement durable & responsabilité sociétale

p. 42

- Grandes écoles & territoires

p. 43

- Conférences régionales des Grandes écoles

p. 44

- Relations internationales

p. 46

- Vie étudiante

p. 48

- Numérique

05

CGE & SES MEMBRES

p. 60

- La Conférence des grandes écoles

p. 63

- Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

p. 64

- Écoles membres de la CGE

p. 66

- Entreprises et organismes membres de la CGE

06

GOVERNANCE DE LA CGE

p. 68

- Les instances de la CGE

p. 69

- Le Conseil d'administration

p. 70

- Les commissions et groupes de travail

p. 71

- Le bureau de la CGE

p. 72

- La délégation générale



En 2023, dans un contexte de transitions et de mutations, la CGE n'a pas seulement célébré 50 années d'existence et d'actions en faveur des Grandes écoles ; ses réflexions, ses démarches et ses prises de position ont aussi été résolument tournées vers l'avenir.

En cette année de cinquantenaire, je suis particulièrement fier et honoré d'avoir vu le renouvellement de mon mandat de président de la Conférence des grandes écoles. Je peux ainsi poursuivre en confiance avec les membres du Bureau élargi et le soutien de la Délégation générale le travail engagé par mes prédécesseurs au service des Grandes écoles. Leur mission demeure d'ailleurs inchangée : offrir à leurs étudiants les meilleures conditions d'apprentissage et d'acquisition des compétences qui leur seront nécessaires dans leur vie professionnelle, mais aussi les meilleurs repères en termes de respect de l'autre et de savoir-être.

Le Congrès Anniversaire organisé les 13 et 14 mars 2023 à la Cité Internationale Universitaire de Paris fut l'occasion de débattre de thématiques au cœur

de l'identité des Grandes écoles et de l'action de la Conférence : l'excellence, l'ouverture sociale, le développement durable, le lien entre Grandes écoles et territoires, ou encore l'internationalisation. Les interventions des anciens présidents de la CGE et des bureaux nationaux étudiants lors de tables rondes dédiées ont par ailleurs permis de replacer ces débats dans l'histoire récente et de les inscrire dans notre avenir proche.

La défense de l'excellence du modèle Grande école constitue le cœur des échanges et du dialogue entretenus quotidiennement avec les 10 ministères de tutelle des Ecoles membres de la CGE, la représentation nationale et les élus locaux. Depuis plusieurs mois, la CGE interpelle ainsi les pouvoirs publics sur la montée en puissance d'écoles peu scrupuleuses du contenu des formations qu'elles dispensent et de l'environnement dans lequel elles accueillent toujours plus d'étudiants. Ces officines discréditent l'enseignement supérieur dans son ensemble et en particulier l'enseignement supérieur privé de qualité reconnu par l'Etat représenté au sein de la CGE. En effet, guidées par leur seul intérêt lucratif, ces officines trompent les étudiants et leurs familles sur la nature, la qualité et les débouchés des formations qu'elles proposent, appelant une régulation ferme du secteur.

Le modèle Grande école défendu par la CGE n'est pas pour autant figé et replié sur lui-même. Son excellence, et c'est l'une de ses caractéristiques, se

renouvelle continuellement et s'incarne dans une variété d'établissements de la plus haute qualité, qui rayonnent en France et à l'international. C'est le cas de l'Institut Lyfe (anciennement Institut Paul Bocuse) et de FERRANDI Paris qui, au terme d'une procédure d'adhésion expérimentale initiée durant l'été 2022 et après la validation du Conseil d'administration en juin 2023, ont rejoint le collège Ecoles de la CGE, au sein du « groupe des écoles affiliées ».

Cette excellence, enfin, est à trouver dans les taux d'insertion des diplômés des Grandes écoles membres de la CGE. A cet égard, la 31^e enquête insertion publiée au printemps 2023 a mis en lumière l'agilité et les capacités de rebond des écoles après la crise du COVID. Ainsi, le taux net d'emploi de l'ensemble des diplômés a atteint 90,5%, au-delà des niveaux atteints avant la crise sanitaire, et même 90,6% pour les apprentis. Qui plus est, 86,6% des diplômés en emploi ont été recrutés moins de deux mois après leur diplomation. Néanmoins, l'enquête a également mis en évidence une persistance des inégalités salariales hommes/femmes, sujet sur lequel les écoles doivent collectivement se mobiliser.

Plus que jamais, les thématiques liées à **l'ouverture sociale, à la diversité et à l'inclusion** ont servi de fil rouge aux engagements pris par la CGE en 2023. La Conférence a ainsi rejoint en janvier 2023 l'initiative #StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise), poursuivant le travail initié par la Commission Diversité en

matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La Conférence a par ailleurs renforcé son action en faveur des étudiants en situation de handicap, avec en point d'orgue d'un travail de plusieurs années mené conjointement avec les associations 100% Handinamique et Unirh-Transition : la constitution d'un réseau de référents handicap dans les ambassades de France à l'étranger. La CGE a enfin publié au printemps la seconde édition de son guide destiné aux référents handicap.

Dans le contexte de mobilisation générale de l'ESR sur les sujets de **développement durable**, la CGE s'est particulièrement investie dans la co-organisation d'une journée de formation des directions générales des Grandes écoles aux enjeux de la transition-socio-écologique le 12 juillet 2023 à l'Académie du Climat.

La précarité et la santé mentale des étudiants sont également restées au cœur des préoccupations et des actions prioritaires de la Conférence des grandes écoles. En effet, de nombreux élèves font face à des défis financiers et psychologiques, qui entravent leur épanouissement et leur réussite académique et professionnelle. En relation avec l'ensemble des administrations des établissements, la Conférence des Grandes écoles a travaillé activement à renforcer et élargir l'accompagnement psychologique offert aux étudiants.

La Conférence des grandes écoles s'est fortement mobilisée pour la promotion du **sport** dans la perspective

des Jeux olympiques et paralympiques. Elle a ainsi signé une convention de labellisation Génération 2024 avec Paris 2024 le 12 mai 2023, et le 7 juillet, une feuille de route pour accélérer le développement de la pratique sportive étudiante. La Conférence a également lancé une grande enquête sur le sport pour dresser un état des lieux de la situation dans les Grandes écoles. Plus généralement, l'organisation des Jeux constitue une belle opportunité de célébrer le sport dans toutes ses formes et d'en promouvoir des valeurs qui sont également celles des Grandes écoles : l'inclusion, la compétition saine et le dépassement de soi.

Tout cet environnement prenant en compte ces enjeux sociétaux et de transition constitue précisément la marque et la force des Grandes écoles qui, plus que nulles autres, sont en ordre de marche pour préparer leurs élèves à devenir les cadres et dirigeants de demain responsables et conscientisés. La CGE a d'autre part renforcé son action au service de ses membres. Elle a notamment conclu en mars 2023 une **convention de partenariat avec France Compétences** au sujet de l'enregistrement aux répertoires nationaux des certifications professionnelles labellisées par la CGE. Elle a également lancé un comité de prospective pour réfléchir à l'avenir de ses labels emblématiques, le Master Spécialisé, le Master of Science, le BADGE et le CQC. Enfin, l'année écoulée fut également l'occasion d'entériner une évolution de l'organisation de la Conférence afin de la rendre encore plus pertinente au

service de ses membres. Ainsi, elle a renforcé son action en matière d'affaires publiques, et fait désormais entendre sa voix auprès des pouvoirs publics (ministères, représentation nationale) de manière plus importante qu'auparavant, au-delà de ses relations régulières avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et son administration. Par ailleurs, les présidents et présidentes des Commissions thématiques sont désormais des VP membres du Bureau élargi et portent la parole de la Conférence pour leur périmètre auprès des différentes parties prenantes. De même, la nomenclature de certaines commissions a été revue pour être plus lisible : la commission Amont est devenue « Accès aux Grandes écoles », les commissions Formation et Aval ont fusionné en une commission Formation et Carrières. Dans le prolongement de ces ajustements opérationnels de l'activité de think tank, la création d'une Commission Numérique était devenue indispensable au sein de la Conférence des grandes écoles.

Je ne pourrai dans ce préambule citer toutes les actions de ces 12 derniers mois, mais les sujets énumérés illustrent combien la CGE œuvre avec dynamisme pour accompagner au quotidien les Grandes écoles afin de proposer collectivement des réponses aux défis des ... Cinquante prochaines années !

Laurent Champaney
Président de la CGE

La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

Comme chaque année, la Conférence des grandes écoles part à la rencontre des pouvoirs publics et des élus sur des thématiques d'impacts de la crise, d'accès à l'enseignement supérieur, d'apprentissage, d'égalité, de vie étudiante ou encore de recherche.

En 2023, quatre sujets ont fait l'objet d'une attention toute particulière lors de ces échanges avec la sphère publique :

- La défense du modèle Grande école
- L'inclusion et notamment la question du handicap
- La pratique sportive
- La Recherche dans le cadre de sa contribution à la mission Gillet

Rappel des propositions présentées par la CGE aux organisations politiques entre septembre 2022 et juillet 2023.

« Les Grandes écoles sont l'endroit où l'on invente les entreprises et les organisations responsables de demain, par la formation de celles et ceux qui les feront comme par l'impact de la recherche qu'elles produisent. ».

Laurent Champaney,
président de la CGE

**SEPTEMBRE
2022**

Audition de la CGE par la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale

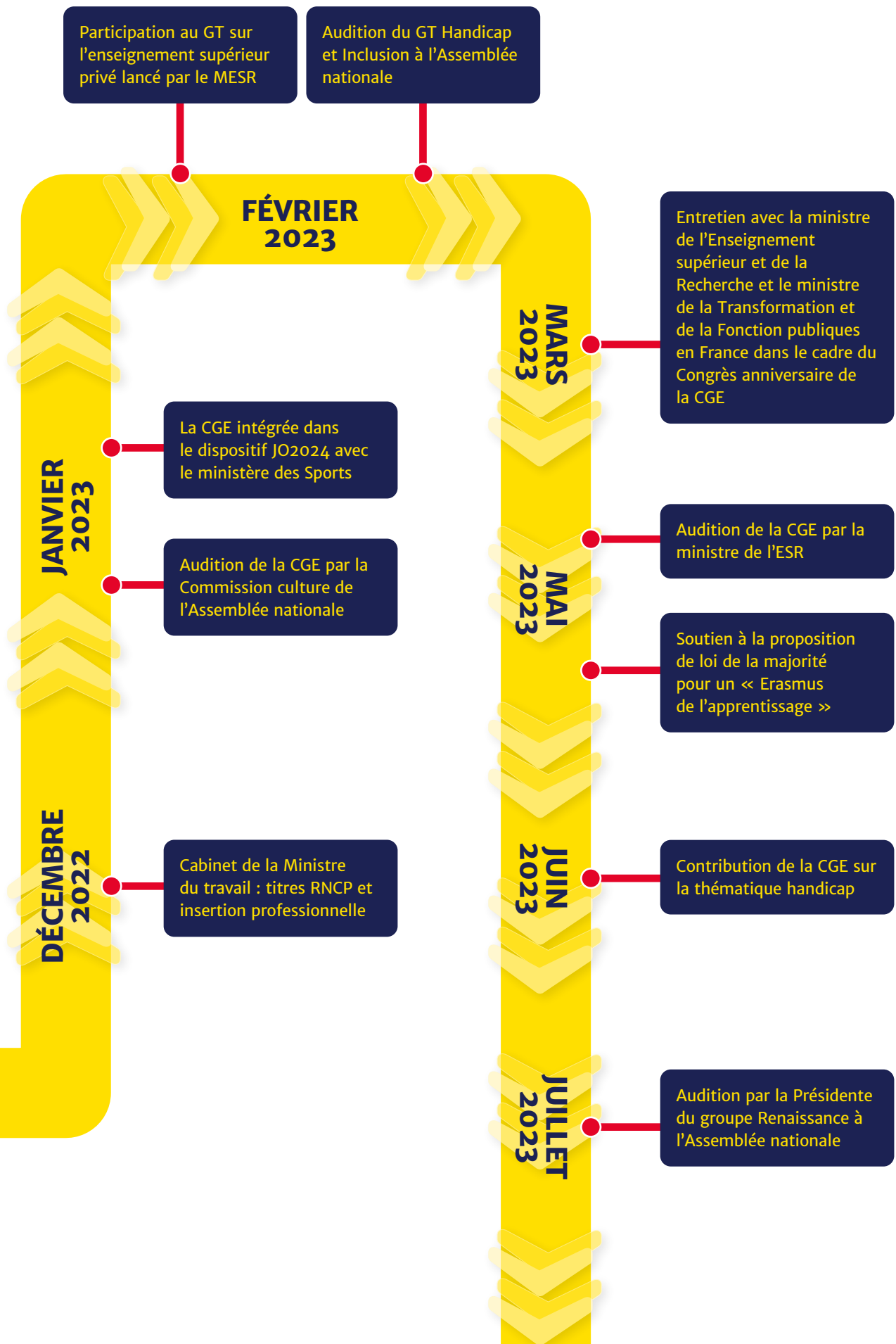
Auditions PLF 2022 à l'Assemblée nationale

Contribution de la CGE à la Mission Gillet sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation

**OCTOBRE
2022**

**NOVEMBRE
2022**

Audition de la CGE par la Commission culture au Sénat



Chiffres clés et temps forts



572 844

ÉTUDIANTS

dans l'ensemble de la filière classes préparatoires / Grandes écoles en 2022-2023 (cf. RERS 2023, chapitre 6.01 "les effectifs du supérieur : 2022-2023") soit 19,5 % des effectifs inscrits dans le supérieur

144

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

(délivrant le titre d'ingénieur diplômé, conférant le grade de master – formations évaluées par la CTI)

38

ÉCOLES DE MANAGEMENT FRANÇAISES

(délivrant un diplôme conférant le grade de master – formations évaluées par la CFEDG)

44

ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

DE 300 À 11 000

ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

un diplôme nécessitant

5 À 6 ANS

DE FORMATION POST-BAC

46,9 %

DES DIPLÔMÉS MASTER

en France en 2021 (cf. RERS 2023 portant sur les diplômés 2021 et CGE – Flux de diplômés 2021)

2

ÉCOLES AFFILIÉES

10

ENTREPRISES

13

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

41

ORGANISMES

dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur

NOUVEAUX MEMBRES

COLLÈGE « ÉCOLES »

CA de novembre 2022

- ENSA Paris-Malaquais

CA de mars 2023

- ENSIBS
- ENSP

CA électronique d'avril 2023

- ICES

CA de juin 2023

- Groupe ICAM
- ISTOM
- IPSA
- ENSA Paris-Val de Seine
- FERRANDI Paris (groupe des écoles affiliées)
- Institut Lyfe (groupe des écoles affiliées)

CA électronique de juillet 2023

- Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

COLLEGE « ENTREPRISES »

CA électronique de juin 2023 :

- Université des Métiers du Nucléaire

PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

2022

- Décembre : Rapport annuel
Livre blanc sur la Stratégie numérique
des grandes écoles

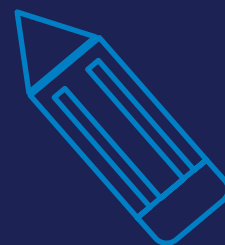
2023

- Janvier : L'avenir des grandes écoles est-il dans
le métavers ?
- Février : 4DIGITAL : le label numérique de la CGE
- Mars : Baromètre Égalité femmes-hommes
I 8^e édition
Baromètre Bien-être au travail et dans
les études I 5^e édition
- Mai : Guide pratique pour les référents
handicap I 2^e édition
- Juin : Enquête Insertion professionnelle des
jeunes diplômés I 31^e édition
Infographie : La recherche dans
les Grandes écoles
Enquête Sport dans les Grandes écoles

TEMPS FORTS

2023

- 24 janvier : Journée internationale de
l'éducation, clôturée par une
conférence de Jacques Attali
- 25 janvier : Acte d'engagement à l'initiative
#StOpE – AFMD
- 2 février : Assemblée générale de la CGE
- 13/14 mars : Congrès Anniversaire 50 ans de la
CGE
- 16 mai : Journée Anniversaire 50 ans de la
CGE
- 14 juin : Conférence de presse "Enquête
insertion 2023"
- 20 juin : Assemblée générale de la CGE
- 26 juin : Cérémonie de remise des bourses
d'encouragement à la mobilité
internationale des étudiants en
situation de handicap à l'ESSEC
Executive Education
- 6 juillet : 2^e édition du Prix Jean-François
Fiorina pour l'innovation
pédagogique



JOURNÉES, CONGRÈS ET COLLOQUES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2022

6 octobre : Colloque : L'avenir des Grandes écoles est-il dans le métavers ?

2023

- 1^{er} février : 8^e Conférence des stages et autres actions de professionnalisation, coorganisée avec l'AVUF, France Universités et la CDEFI, Paris
- 23/24 mars : Journées nationales des référents Handicap, Bordeaux
- 23/24 mars : Ecocampus #5 « Vers des organisations soutenables au service des territoires en transition », Grenoble
- 27/28 mars : Premières assises franco-mexicaines pour la recherche et l'enseignement supérieur, Mexico
- 27/28 mars : Séminaire Cpas1Option accueilli par Clermont-Auvergne INP – CGE/CDEFI/BNEI
- 31 mars : Séminaire CVEC accueilli par le MESR – DGESIP/CNOUS/ France Universités/CDEFI/CGE
- 5/6 avril : Séminaire annuel « Universités, écoles, territoires urbains et villes moyennes : face aux transitions, nouveaux projets, nouveaux contrats », Rouen
- 13/28 mai : 1^{er} France Alumni Day organisé par Campus France, avec le concours de la CGE
- 23/24 mai : R2D2 à l'ENSIC, Nancy
- 9 juin : Trophées NSI – Remise des Prix
- 22 juin : Séminaire Accréditation, labellisation et conformité
- 6 juillet : Réunion de la Commission Formation & carrière

RÉUNIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE DU COMITÉ ACCRÉDITATION

2022

- Jeudi 13 octobre
- Jeudi 17 novembre
- Jeudi 8 décembre

2023

- Jeudi 26 janvier
- Jeudi 23 février
- Mercredi 15 mars
- Jeudi 23 mars
- Jeudi 6 avril
- Jeudi 11 mai
- Jeudi 25 mai
- Jeudi 1^{er} juin

RÉUNIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE DU CHN

2022

- Mercredi 21 septembre
- Jeudi 1^{er} décembre
- Mercredi 14 décembre

2023

- Vendredi 10 février
- Mercredi 1^{er} mars
- Vendredi 31 mars
- Jeudi 4 mai
- Vendredi 16 juin

NOUVEAUX PARTENARIATS

- **Octobre 2022 – Janvier 2023** : Convention de partenariat CGE/l'EPPDCSI pour l'organisation et la communication des séminaires « Arts, cultures & soutenabilité »
- **25 janvier 2023** : Convention avec l'AFMD
- **9 mars 2023** : Convention avec France Compétences
- **7 avril 2023** : Signature de la feuille de route du ministère des Sports pour accélérer durablement le développement de la pratique sportive étudiante
- **12 mai 2023** : Convention de labellisation « Génération 2024 » avec Paris 2024
- **16 mai 2023** : Convention avec Higher Education for Good Foundation
- **Juin 2023** : MoU avec Universities UK International sur la coopération entre les Grandes écoles et les Universités britanniques



01

DOSSIERS THÉMATIQUES



De l'ouverture sociale à l'inclusion



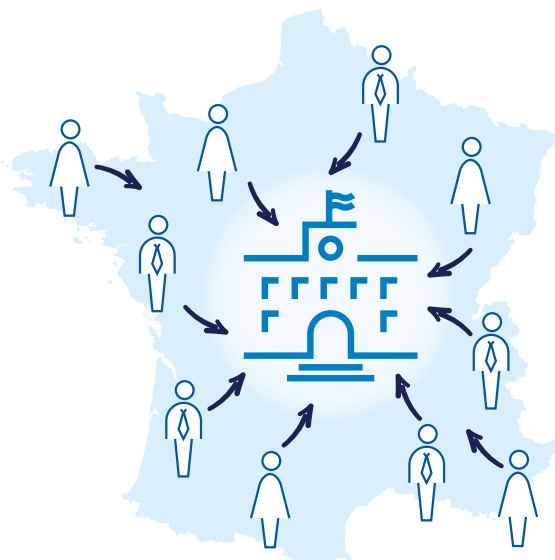
Depuis de nombreuses années déjà, la CGE et ses écoles membres se sont engagées à promouvoir la diversité et l'inclusion dans les GE par le plaidoyer, l'accès à l'information et à la formation, l'accompagnement technique et le partage de bonnes pratiques entre ses écoles membres sur l'ouverture sociale. Parmi leurs réalisations, il faut compter la mise en place du groupe de travail ouverture sociale (GOS) dès 2004 au sein de la CGE, la contribution à la création des Cordées de la réussite en 2008 et, plus récemment, l'élaboration d'un *Livre blanc ouverture sociale et territoriale des Grandes écoles* en 2022.

À l'aune des grands défis sociétaux actuels, les GE forment les élites intellectuelles et techniques de demain, des élites qui doivent être à l'image de la société française dans toute sa diversité.

Selon l'OCDE, 75% des enfants dont les parents ont fait des études supérieures feront des études supérieures, mais seulement 17% des enfants dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures feront des études supérieures. Ce constat est renforcé par les chiffres de la CGE : si 56% des établissements déploient des programmes favorisant la diversité sociale des étudiants lors du recrutement et de l'admission, seulement 12% des étudiants d'une Grande école sont d'anciens boursiers du secondaire.

30 % des étudiants, en moyenne, sont boursiers de l'enseignement supérieur, mais leur répartition selon les différents échelons est hétérogène. Très peu sont issus de milieux populaires et ruraux. La sélectivité des Grandes écoles tend à les dissuader d'être candidats. Les Grandes écoles ont donc encore un effort à fournir pour que ces publics se sentent légitimes à postuler dans les voies les plus sélectives. Alors, pourquoi renforcer la diversité et l'inclusion dans les Grandes écoles ?

- pour promouvoir l'égalité des chances, c'est-à-dire permettre à chaque jeune de trouver sa voie et d'aller au plus loin de ses capacités, en osant les Grandes écoles s'il en a le projet et le potentiel ;
- pour répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités au cœur des objectifs de développement durable des Nations unies, et donc des enjeux de transition écologique et sociale et des politiques RSE des établissements ;
- pour se conformer à l'évolution des législations : l'accueil des étudiants en situation de handicap n'aurait pas fait de progrès sans la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Les établissements sont ainsi soumis à des indicateurs de diversité sociale ;
- pour répondre aux attentes et aux exigences des étudiants en demande d'une société plus juste et plus solidaire.





Le groupe ouverture sociale travaille actuellement sur quatre leviers en parallèle. Le premier levier constitue l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures notamment à travers le dispositif des Cordées de la réussite. Pour cela, il faut travailler en amont avec les collèges et les lycées des milieux populaires et ruraux, et mobiliser au maximum les étudiants des Grandes écoles pour informer et partager leurs parcours. L'égalité des chances se jouant dès le plus jeune âge, les GE doivent travailler en réseau le plus en amont possible afin de conforter l'efficacité des dispositifs ultérieurs d'accompagnement.

Le deuxième levier consiste à améliorer la diversité des recrutements au niveau social et territorial, ce qui nécessite une approche profondément volontariste. En effet, recruter sur des compétences plutôt que sur les savoirs permet de drainer des profils nouveaux. Une fois ces profils intégrés au sein d'une Grande école, celle-ci doit leur garantir les mêmes opportunités.

Le troisième levier vise à agir sur les parcours, car ceux-ci conditionnent les inégalités futures. Les écoles doivent accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle en faisant le pont avec les entreprises. Il faut donc accompagner les nouveaux profils, travailler à rendre les études financièrement accessibles, mais également travailler sur leurs parcours en termes d'insertion professionnelle.

Enfin, les étudiants issus de la diversité ne peuvent contribuer au changement sans la sensibilisation de tous les étudiants sur les questions de diversité-inclusion.

Aujourd'hui, la diversité doit s'apprendre dans nos écoles d'ingénieurs, de management ou d'autres spécialités. Cela nécessite de déconstruire nos stéréotypes. Rappelons que si 80% des discriminations sont non intentionnelles, elles sont bien réelles et ont

un impact. L'inclusion est désormais le nouvel horizon des Grandes écoles. S'ouvrir à tous les talents invite les Grandes écoles à s'interroger sur leur image auprès des jeunes de tous milieux, sur la sélectivité et les processus de recrutement. En conclusion, transformer le regard que les Grandes écoles et leurs alumni portent sur les milieux populaires et sur la diversité en général.

Si les Grandes écoles investissent ces quatre leviers, elles pourront vraiment changer la donne. Dans tous les cas, la pénurie des talents que rencontrent les entreprises et le lien désormais établi entre diversité bien gérée et performance appellent les Grandes écoles à accélérer le changement pour accueillir toutes les différences et devenir réellement inclusives.



Un réseau de « référents pour la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap » dans les ambassades de France

Dans les cursus des Grandes écoles, les étudiants doivent effectuer une expérience de plusieurs mois à l'international, pouvant prendre la forme d'un stage ou d'un semestre académique suivi dans une université. Dans le cadre de cette mobilité, les étudiants en situation de handicap sont confrontés à de nombreuses difficultés, obstacles, voire discriminations dans l'accès aux soins et aux traitements thérapeutiques, aux logements et aux services d'aide à la vie quotidienne, aux transports locaux et internationaux.

Alarmés par les témoignages de ces étudiants, la CGE et ses partenaires de la Fédération 100% Handinamique et de Unirh Thransition, ont décidé d'œuvrer dès 2017 pour garantir le maintien des droits, des accompagnements et des compensations pour ces étudiants lors de leurs mobilités internationales, quelles que soient leur destination et la durée de leur mobilité. En 2023, ce plaidoyer s'est concrétisé par la création d'un « réseau de référents handicap dans les ambassades » par le Ministère des affaires étrangères, une première sur la scène internationale. Les premiers référents ont ainsi été nommés dans les ambassades de Mexico, Lisbonne et Berlin.



« DD&RS : c'est déjà demain »

Denis Guibard, vice-président de la Commission Développement durable & responsabilité sociale, directeur d'Institut Mines Télécom Business School

2015

J'ai eu l'honneur de prendre la présidence de la Commission « Développement durable et responsabilité sociale » (DD&RS) de la CGE à un moment charnière : le 25 septembre, l'Assemblée Générale des Nations adoptait à l'unanimité « l'Agenda 2030 de Développement durable » avec notamment les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ; le 12 décembre, à la COP 21, « l'accord de Paris pour le climat » fixait l'objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés.

HUIT ANS APRÈS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Plusieurs des ODD ne seront pas atteints en 2030 mais les 17 ODD sont devenus un cadre de référence pour l'action et le reporting, utilisé par un nombre croissant d'entreprises et de grandes écoles. Ils apparaissent de plus en plus dans les syllabi des cours, sont repris par les instances d'accréditations nationales et internationales et un classement international des universités et écoles leur est désormais consacré (THE impact rankings).

Les derniers rapports du GIEC ont confirmé ce que tous les phénomènes climatiques extrêmes que la planète a connus ces derniers mois nous ont montré : nous sommes loin d'être sur une trajectoire à 1,5 ou 2 degrés d'augmentation des températures mondiales à l'horizon 2100. Beaucoup reste à faire et les Grandes Ecoles doivent y contribuer davantage.

Dans un contexte de prise de conscience croissante des enjeux du climat, de la biodiversité et des limites planétaires, la commission DD&RS a quant à elle connu en 8 ans un fort développement de son activité. Elle est devenue la commission la plus reconnue par les écoles de notre conférence (57% des écoles membres participent à ses travaux). La CGE est désormais un acteur incontournable de tous les travaux sur les sujets de DD&RS

dans l'ESR. Cette reconnaissance est le fruit de l'expertise et des actions menées par la commission, dont le nombre de membres a plus que doublé en 8 ans, passant de 150 à 325.

Le « produit » le plus emblématique de la commission DD&RS est sans doute le « référentiel DD&RS », commun aux Universités et Grandes Ecoles, qui a vu le nombre d'établissements inscrits sur la plateforme de saisie des données passer de 100 en 2015 à 239 en 2022. Dès 2016, le référentiel s'est décliné en un label DD&RS, désormais reconnu par certains classements. En 2023, 27 écoles disposent de ce label et ce nombre devrait croître dans les prochaines années.

S'il est assez facile de définir et de mesurer l'impact de l'enseignement et du fonctionnement de nos établissements dans le domaine du DD&RS, il est beaucoup plus difficile de le faire pour la recherche. La commission s'est attelée à cette tâche, en organisant en janvier 2021 le colloque sur la recherche et l'innovation responsable, impliquant les organismes de recherche et conduisant à renforcer le référentiel, et le label, sur le plan de la recherche et de l'innovation.

L'interpellation de la jeunesse a été, en 2018 un second tournant, avec l'émergence de Greta Thunberg, les grèves lycéennes du vendredi et, en France la publication du Manifeste pour un Réveil Ecologique. Ces actions ont conduit à la mobilisation des politiques et des directions des écoles. Enfin !

Elles ont notamment débouché sur la mise en place du groupe de travail « Enseigner la transition Ecologique » dans le Supérieur, piloté par Jean Jouzel et Luc Abbadie, auquel la commission a fortement contribué et dont les conclusions, reprises par la nouvelle ministre de l'enseignement du supérieur et la recherche en octobre 2022, commencent à se traduire en actions concrètes. Et pour aider les directions des écoles à conduire ces indispensables transformations, la commission a organisé en juillet 2023, avec le Campus de la Transition et le Collectif pour un Réveil Ecologique, une journée de formation pour les DG.

Défense du modèle Grande école

A l'occasion de son année du Cinquenaire, la Conférence des grandes écoles n'a pas manqué d'insister sur son rôle de promotion et de défense du modèle Grande école. Ainsi, dès la première table ronde du Congrès Anniversaire des 13 et 14 mars 2023 à la Cité Internationale Universitaire



Aujourd'hui plus que jamais, dans un monde en pleine mutation et en quête de sens, nos élèves qui seront les dirigeants et cadres des organisations de demain, doivent être préparés à non seulement prendre en compte ces enjeux, mais également à savoir répondre aux injonctions de nos sociétés en matière d'égalité femmes-hommes, de défense contre toutes formes de discriminations, et être en capacité de diriger des organisations plus inclusives, plus respectueuses et plus impliquées face aux défis qui nous attendent. Or, les 10 Commissions et les 44 GT pilotés par la CGE constituent le lieu de partage des bonnes pratiques et d'incubation des grands sujets en débats avec les directrices et directeurs des Grandes écoles. >>

Laurent CHAMPANEY,
président de la CGE

de Paris, qui avait pour thème « L'excellence des Grandes écoles » les différents intervenants ont rappelé plusieurs des éléments constitutifs de ce modèle : une formation de qualité, nourrie par la recherche, délivrée par des enseignants qualifiés, dans un environnement centré sur les étudiants et leur réussite.

Les débats de ce Congrès Anniversaire, tout autant que les différentes interventions de la CGE auprès des pouvoirs publics au long de l'année 2023 ont permis de marteler ce qui fait et fonde les spécificités et la valeur intrinsèque des Grandes écoles. La CGE a ainsi pleinement participé aux réflexions du groupe de travail sur l'enseignement supérieur privé copiloté par la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) et l'IGESR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) et a livré le fond de sa pensée aux missions diligentées par l'Assemblée nationale et le Sénat au sujet du développement du secteur de l'enseignement supérieur privé lucratif. Autant d'occasions pour la CGE de rappeler que 65 % de ses écoles membres sont des établissements publics, et que ses établissements non publics servent des missions d'intérêt général. Qui plus est, toutes ont pour priorité de créer un environnement privilégié au service de la pédagogie et de l'accompagnement des étudiants.

Cette œuvre de conviction est en effet indispensable à l'heure où se développent dans le monde de l'enseignement supérieur de nombreux acteurs peu scrupuleux de la qualité des formations et de l'environnement proposés aux étudiants.

02

VIE DE LA CGE



Colloque : « L'avenir des Grandes écoles est-il dans le métavers ? »

6 octobre 2022



Telle était la question posée par la CGE lors du colloque organisé le 6 octobre 2022 sur le campus parisien de Neoma Business School, « une école qui expérimente depuis longtemps les technologies du métavers », comme l'a rappelé d'emblée sa directrice générale, Delphine Manceau.

« Nous y avons lancé le premier campus virtuel persistant d'Europe en 2020 et nous en déploierons une nouvelle version cette année. D'autres acteurs de l'enseignement expérimentent ici des applications pédagogiques du métavers. En particulier, le projet Jumeau d'enseignement numérique immersif et interactif (JENII), porté par l'École nationale supérieure des arts et métiers, le CEA Tech, le Conservatoire national des arts et métiers et le Centre des études supérieures industrielles. Dans ce contexte, nous pouvons nous interroger sur l'appétence des étudiants pour cette innovation technologique mais aussi mener une réflexion éthique sur son utilisation. »

Pour Laurent CHAMPANEY, président de la CGE, « le recours au métavers ne vise pas à faire du buzz. Il intéresse les enseignants pour ses applications pédagogiques et pour aider les futurs cadres de notre industrie à s'adapter à l'évolution de la réalité de l'emploi. » Le cadre est fixé.

La table ronde : « Le métavers c'est quoi ? Le métavers pourquoi ? »

Pour Nicolas DUPAIN, président de France Immersive Learning, « il n'existe pas un, mais des métavers. On peut distinguer des environnements virtuels à fins sociales, commerciales ou culturelles. Ceux qui nous intéressent sont destinés à l'enseignement, l'immersion numérique constituant une formidable opportunité de renforcer le plaisir d'apprendre et de transmettre. »

Pour Thierry KOSCIELNIAK, directeur national du numérique du Cnam et intervenant au nom du Conseil national de l'Extended Reality (CNXR), qui cherche à fédérer et à représenter la filière XR en lien avec les acteurs institutionnels et les entreprises, « il faut se projeter sur les futurs équipements des entreprises et des foyers. Au niveau académique, nous nous orientons sur l'individu qui embarque avec son avatar des connaissances et des compétences. »

Et tout cela va plus vite qu'on ne croit. C'est ce que précise Simon RICHIR, professeur aux Arts et métiers, cofondateur et directeur scientifique de Laval Virtual : « Depuis sa création en 1999, nous avons connu Second life, en 2003, la manette Wiimote de Nintendo (qui permet de jouer grâce à des mouvements) en 2006 et la Kinect de Microsoft en 2008. Plus récemment, Marc Zuckerberg a racheté Oculus VR et a mis en lumière le métavers. A Neoma, le métavers « académique » utilisé est construit autour de l'univers virtuel de VirBELA. C'est une première expérience amenée à évoluer et nous pouvons très bien imaginer demain des cours d'astronomie réalisés dans l'espace. »

Pour Rémi RONFARD, directeur de l'équipe Anima de l'INRIA Grenoble, « nous devons nous questionner sur le métavers que nous souhaitons. »

Une invitation reprise par Nicolas DUPAIN : « Il faut s'interroger sur les usages pédagogiques des technologies disponibles. L'idée n'est pas de nous retrouver dans un univers virtuel qui consommera



De gauche à droite, Nicolas DUPAIN, Rémi RONFARD, Simon RICHIR et Thierry KOSCIELNIAK

énormément d'énergie. Nous devons juste chercher à améliorer nos dispositifs d'enseignement. Il existe plusieurs pistes d'usages dont certaines ne nécessitent pas de connectivité. Il importe donc de réfléchir à la formation des formateurs. Un enseignant qui met un casque pour entrer dans un univers virtuel avec ses élèves doit être capable de proposer des immersions avec une véritable valeur ajoutée pédagogique. Il doit se montrer agile avec son matériel et mener des séances d'enseignement efficaces. »

Thierry KOSCIELNIAK renchérit en prenant en exemple le jumeau virtuel de la salle de TP du CNAM qui permet d'aborder des apprentissages liés à la sécurité en laboratoire... sans laboratoire ! Et sans les contraintes que des manipulations « en vrai » y imposeraient : nombre d'étudiants autorisés, quantités et coûts des produits utilisés, nombre d'expérimentations, etc.

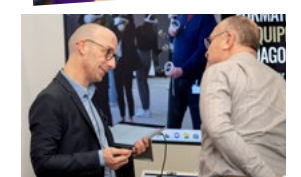
Sébastien FERNANDEZ, chef de projet JENII aux Arts et Métiers, clôt la matinée avec la présentation du jumeau numérique : un outil de production représenté en 3D respectant ses propriétés physiques et offrant des mises en situation réalistes et accessibles. N'est-il pas plus aisé de faire le tour d'une machine avec un casque de réalité virtuelle que de lire un manuel de 250 pages et sa centaine de schémas !

Lors de la pause méridienne, des ateliers de démonstration ont proposé aux participants d'expérimenter le métavers (cf. programme) avant que Daniel DYBOSKI-BRYANT, executive director at Virtual world society & co-Founder of

Educators in VR, ne relance les débats autour de l'idée « Building better realities for all, together » :

« Lorsque nous évoquons l'éducation et la formation, nous pensons à une institution qui forme de la main-d'œuvre au profit de l'économie. Toutefois, il faut rappeler que le mot latin educare signifie « élever ». Ainsi, l'éducation permet aussi d'élever des individus, des communautés et plus largement l'humanité. » ... Car « Le métavers, aussi étincelant soit-il, demeure un outil. Le futur se trouve dans l'humain. »

Yacine AÏT KACI, créateur du personnage Elyx et ambassadeur numérique officiel des Nations unies, en charge de la promotion des objectifs de développement durable (ODD), a conclu la journée, en replaçant le métavers au cœur des enjeux de développement durable : *« L'émergence du métavers nous invite à imaginer un nouveau modèle de société où notre réussite ne se mesure pas en comparant nos biens avec ceux de nos voisins. Avec la valorisation des actifs numériques, nous pouvons imaginer une société qui remettrait au goût du jour une forme de sobriété matérielle, permise par une abondance immatérielle. Nous basculerions alors vers une économie de la connaissance. Il nous faut donc développer un métavers de l'abondance et non un métavers de la rareté comme cela nous est proposé par certains. Rien ne sert de reproduire notre modèle inégalitaire dans le monde virtuel. Aujourd'hui, beaucoup de projets de métavers s'avèrent discutables. Pour autant, comme Elyx, je vous propose de demeurer optimistes ! »*



Assemblées générales

2 février & 20 juin 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 FÉVRIER 2023

Réalisée à distance, cette AG a débuté avec la traditionnelle présentation du rapport de gestion de l'association afin de procéder à l'approbation des comptes certifiés par M. Joël Fusil, commissaire aux comptes de la CGE.

L'AG a permis de présenter les résultats de l'enquête « Protection des données et cybersécurité », menée par le BNEM, le BNEI et la CGE sur un échantillon de 700 réponses.

Quelques chiffres clés :

- En moyenne, 7 étudiants sur 10 se sentent concernés par les enjeux de cybersécurité ;
- 72% des étudiants se sentent concernés par la collecte de leurs données personnelles ;
- Sur la possibilité d'un label à proposer aux écoles afin de garantir la sécurité des données personnelles et la lutte contre les cyberattaques : 67% des étudiants sondés pensent que c'est une bonne voire une très bonne idée.

Chaque Vice-président est ensuite revenu sur l'activité de sa Commission. Tamym Abdessemed, Commissaire aux 50 ans, a présenté l'organisation des célébrations du Cinquantenaire de la CGE qui auront lieu tout au long de l'année 2023 (voir pages 19 à 22).

- L'AG a permis d'annoncer l'adhésion de l'ENSA Paris Malaquais, dirigée par Jean-Baptiste de Froment, après approbation en CA. Les Grandes écoles ont également rappelé leurs récents partenariats en matière d'engagement et d'impact sociétal : Acte d'engagement #StOpE - jan. 2022, pour lutter contre le sexisme ordinaire en entreprise ;
- Convention Paris 2024 - avril 2023, pour promouvoir la pratique sportive dans les Grandes écoles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2023

Réalisée à distance, l'AG du 20 juin 2023 a d'abord vu la présentation du budget (2023-2024) qui a été adopté en totalité. L'AG a ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'administration pour chacun des trois collèges. Pour conclure cette session privée, le cabinet YPATIA a présenté le résultat de sa mission sur l'évolution de l'offre de services de la CGE.

La partie publique de l'AG s'est ouverte avec la présentation du programme « 10 000 étudiantes dans le numérique » par Nelly HAUDEGAND, Directrice Générale Fondation INRIA. Laurent CHAMPANEY, président de la CGE, a présenté le rapport moral et les dernières évolutions de la Délégation générale :

- Les intitulés des Commissions (*Amont* devenant **Accès aux grandes écoles** et *Aval* devenant **Formation et carrières**) ;
- Le titre de responsable de Commission : « vice-président en charge de ... » ;
- La réflexion et la rédaction d'un COP (Contrat d'Objectifs Partagés).
- Un retour sur les bons résultats de l'enquête Insertion 2023.

À noter enfin, la présentation aux membres des nouvelles adhésions :

- **au Collège ÉCOLES de la CGE :**
 - ENSIBS – Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur de Bretagne Sud, Directeur : Eric MARTIN
 - ENSP – École nationale supérieure de la police, Directrice : Martine COUDERT
 - ICES – Institut catholique d'études supérieures (ICES) de Vendée, Directeur : Éric GHÉRARDI
- **au Collège ENTREPRISES de la CGE :**
 - UMN – Université des Métiers du Nucléaire, Présidente : Hélène BADIA

1973 – 2023

Cinquantenaire de la Conférence des grandes écoles

2023

année des 50 ans de la CGE !

Une Année d'engagements



Tamym Abdessemed,
Commissaire aux 50 ans

L'année 2023 a revêtu une dimension singulière pour la Conférence des grandes écoles qui a célébré ses 50 ans autour de trois temps forts :

Les festivités ont commencé les 13 et 14 mars par la tenue d'un Congrès-Anniversaire. Organisé sur deux journées à la Cité Internationale Universitaire de Paris, il a rassemblé tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le 16 mai, une Journée commémorative a mobilisé l'ensemble des Grandes écoles membres invitées à partager ses initiatives et ses engagements les plus marquants.

Enfin, le 22 novembre, cette année-anniversaire se conclura par les Assises du Cinquantaire.

Trois temps forts

En parallèle, plusieurs manifestations soutenues par la CGE ont constitué autant d'occasions de célébrer les 50 ans de la Conférence et de faire vivre ses engagements.



1973-2023

50 ANS

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Le Congrès Anniversaire

13 & 14 mars 2023



Deux journées à la Cité Internationale Universitaire de Paris pour revenir sur les grands enjeux de la CGE, en débattre et se projeter vers l'avenir

Un programme des débats organisé autour de 7 tables rondes :

- L'excellence des grandes écoles
- L'ouverture à tous les talents, au cœur du projet des Grandes écoles
- Les grandes écoles à la croisée des changements de modèles de développement
- Regards croisés – La voix des étudiants
- Les Grandes écoles, actrices à impact de leur écosystème territorial
- L'ouverture internationale
- Regards croisés – Les présidents.es de la CGE

SOIRÉE DU CONGRÈS ANNIVERSAIRE

Une soirée de célébration en présence de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques



Deux journées de rétrospectives, d'échanges, de débats et de prises de position ont tiré le bilan et mis en perspective 50 années d'engagement en faveur de l'excellence au service des étudiants, de la formation, de la recherche et de l'innovation, ainsi que du rayonnement de la France à l'international.



LES TABLES RONDES



Ouverture du Congrès par MM Sauvé, président de la CIUP, Abdessamed, commissaire aux 50 ans, Champany, président de la CGE

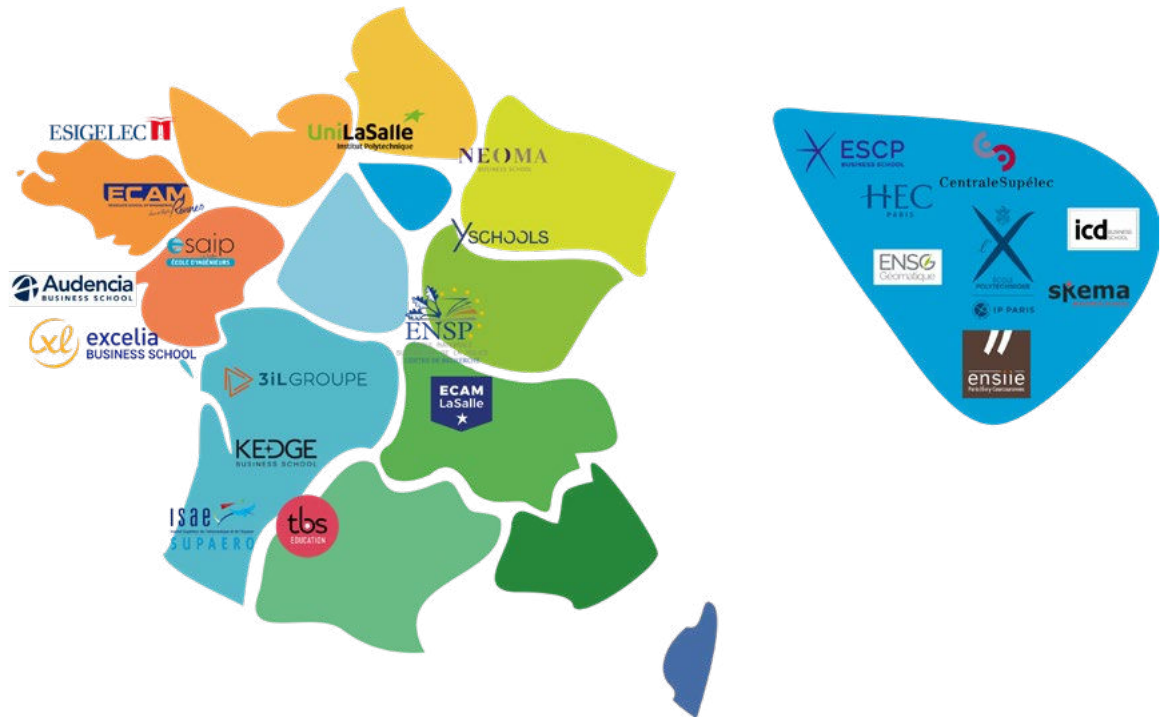


Table ronde Excellence (13 mars)
Mmes Sanaa Nahla
& Delphine Manceau
MM François Dellacherie
et Laurent Champany



Table ronde International (14 mars) Mmes Minh-Hà Pham & Vanessa Scherrer
MM Thomas Froehlicher, Alfred Galichon, Laurent Toulouse & Olivier Rollot

Le 16 mai, les établissements fêtent la CGE



Le 16 mai 1973, les statuts de la Conférence des grandes écoles (CGE) étaient officiellement déposés en préfecture par 12 écoles fondatrices rejointes au fil des années par plus de 200 autres.

50 ans après, la CGE s'est saisie de cet anniversaire pour **interroger la place et le rôle des Grandes écoles dans l'éducation** :

- Chaque établissement a proposé une **initiative emblématique de l'esprit « Grande école »** soit la mise en avant d'une action, d'une manifestation, d'un contenu d'un cours, d'une rencontre, d'une publication, **passée, présente ou à venir**, témoignant de la spécificité de l'école et au-delà du modèle des Grandes écoles.
- Chaque établissement a été invité à formuler à la communauté une **proposition d'engagement pour l'avenir** soit l'expression d'un enjeu reflétant pour l'école l'évolution du modèle « Grande école », **en gestation ou déjà lancée**, dont la CGE pourra s'emparer et défendre collectivement et de manière coordonnée.



A leur manière et avec originalité, les **Grandes écoles** ont célébré les 50 ans de la Conférence en se ralliant à ses couleurs ! Au même moment, **le Bureau de la CGE autour de son président a commémoré cet anniversaire dans les locaux des Arts et Métiers**, le lieu même où, en 1973, s'est réunie l'Assemblée constitutive de la CGE.

03

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS



Accès aux Grandes écoles

Delphine Manceau, vice-présidente de la Commission – directrice générale de Neoma BS
Romain Soubeyran, vice-président de la Commission – directeur général de CentraleSupélec

Date de création de la commission : 2007

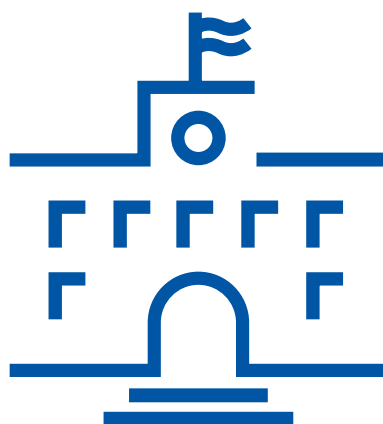


La Commission Accès aux Grandes écoles (anciennement Commission Amont) a tout d'abord poursuivi en 2022-2023 son travail annuel d'analyse des admissions en classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE). De fait, si le nombre d'inscrits en CPGE ECG (Economique et commerciale voie générale) avait connu une forte baisse entre 2020 et 2021, cette baisse s'est stabilisée entre 2021 et 2022, mais la fréquentation de ces CPGE apparaissait contrastée selon leur localisation géographique. Par ailleurs, l'effectif des CPGE scientifiques a connu une baisse d'environ 3% entre 2021 et 2022, mais là encore la situation était contrastée selon les filières : fort taux de remplissage de la filière MP21 (mathématiques, physique, ingénierie et informatique), légère baisse d'effectifs en MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur), et baisse tendancielle des effectifs dans les filières PTSI (Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur) et TSI (Technologie et sciences industrielles).

La Commission a également suivi avec attention les données d'inscription aux concours post CPGE, qui reflètent les données d'inscription en CPGE des années précédentes. Ainsi, le nombre d'inscrits aux écrits des concours des écoles de management BCE et ECRICOME a connu une baisse importante pour la session 2023 par rapport à la session précédente (respectivement 8% et 6%), conséquence de la baisse importante du nombre d'inscrits en CPGE ECG en 2021. Pour ce qui est des écrits des concours des écoles d'ingénieurs, le nombre d'inscrits pour la session 2023 montrait une relative

stabilité par rapport à 2022, mais des évolutions différenciées ont été notées selon les différentes banques de concours. Enfin, une attention particulière a été portée aux résultats des élèves issus de la nouvelle filière MPI.

La Commission a par ailleurs examiné les évolutions actuellement mises en œuvre par les concours postbac pour renouveler leurs procédures de sélection et faire évoluer leur vivier de recrutement. A cet égard, elle a également engagé un travail d'analyse des données Parcoursup en open data depuis 2019 afin de dresser un état des lieux précis des admissions postbac en Grande école et compléter son travail de fond d'analyse des grandes tendances de l'accès aux Grandes écoles. La Commission s'est également montrée attentive aux grandes problématiques affectant l'entrée dans l'enseignement supérieur en général et vers les Grandes écoles en particulier, dans le sillage de la réforme du lycée. En effet, elle a analysé l'impact de cette dernière sur l'orientation des jeunes filles vers les filières scientifiques, et notamment les filières d'ingénierie, ainsi que l'évolution des enseignements suivis par les jeunes de Terminale rejoignant une CPGE. La Commission a par ailleurs suivi les évolutions des CPGE ATS (Adaptation des techniciens supérieurs) et TPC/TB (Technologie physique et chimie / Technologie biologie), filières où la diversité sociale est très importante. Enfin, elle est demeurée vigilante concernant les contours de la nouvelle plateforme Mon Master. Ses groupes de travail ont été particulièrement



actifs au cours de l'année. Ainsi le GT ParcoursSup a-t-il suivi les dernières évolutions mises en œuvre sur la plateforme ParcoursSup, notamment la mise en place pour la première fois d'une pondération des critères de sélection utilisées par les formations afin de rendre cette sélection plus transparente. Il a également proposé de nouvelles améliorations au dispositif. Le GT Concours scientifiques, en lien avec les banques de concours des écoles de management et les associations de professeurs de CPGE, a notamment travaillé à l'élaboration d'un calendrier pour la session 2024, le mois de mai 2024 étant marqué par de nombreux ponts ainsi que par la proximité des Jeux olympiques. Enfin, le GT LIESSE (Liaisons Interdisciplinaires avec les Ecoles d'enseignement Supérieur pour une Structuration des Echanges) a continué de travailler à proposer aux professeurs de CPGE des formations de qualité dispensées par les écoles membres de la CGE.

La Commission poursuivra en 2023-2024 son analyse croisée des admissions en CPGE et en postbac dans les Grandes écoles, identifiera les conséquences de la modification du calendrier du baccalauréat annoncée en septembre 2023 par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, et continuera de suivre les effets de la réforme du lycée.

COMPOSITION ET MISSIONS

La commission Accès aux Grandes écoles est composée de :

- Directeurs de Grandes écoles ;
- Présidents et délégués généraux de concours post-CPGE et postbac ;
- Responsables de la formation, de la pédagogie ;
- Représentants des associations de professeurs des classes préparatoires : UPS, UPA, UPSTI, APHEC, APPLS et des proviseurs de lycées à classe préparatoire (APLCPGE) ;
- Représentants de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, des bureaux concernés du MESR ainsi que des tutelles des écoles relevant d'autres ministères.

Son rôle est de :

- Favoriser l'échange et le partage d'expérience concernant le recrutement en Grande école ;
- Suivre les admissions en Grande école dans toute leur diversité ;
- Suivre les politiques publiques portées par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche affectant l'admission dans les Grandes écoles.

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- GT ParcoursSup : Thomas Lagathu (Concours SESAME)
- GT Concours scientifiques : Xavier Dufresne (ENSAM)
- GT LIESSE : Yvon Gaignebet (Mines Paris PSL)
- GT Filières technologiques : Pierre Mauborgne (UPSTI)

Formation & carrières

Nicolas Glady, vice-président de la Commission – directeur de Télécom Paris

Date de création de la commission : 2001



La réunion annuelle de la Commission Formation & Carrières qui s'est tenue le 6 juillet 2023 à l'ESCE (Ecole supérieure du commerce extérieur) était placée sous l'égide de l'Année européenne des compétences décrétée par la Commission européenne. L'ambition de celle-ci est de donner un nouvel élan à l'accès à la formation et au développement des compétences pour tous, tout au long de la vie, permettant à chacun de maîtriser son parcours, ainsi que de doter l'Europe en compétences

d'avenir, autant d'enjeux essentiels pour les écoles membres de la CGE.

Les interventions et les tables rondes qui se sont succédé tout au long de la journée ont de ce fait permis de réfléchir à la notion même de compétence et aux enjeux de l'approche par compétences dans un contexte de transition socio-écologique, mais également de réinterroger l'articulation entre formation initiale et formation continue au service d'une meilleure formation tout au long de la vie. La réunion de la Commission a enfin permis d'examiner les évolutions intéressantes actuellement le dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises s'agissant de l'expression des besoins en compétence et de leur satisfaction.

L'année 2022-2023 fut d'autre part une année particulièrement riche pour les groupes de travail composant la Commission Formation et Carrières dont les travaux et échanges de fond ont permis à la CGE de **porter auprès des pouvoirs publics un certain nombre de plaidoyers et d'engagements.**

En matière d'apprentissage, la CGE a défendu une meilleure régulation du système. Elle s'est également engagée en faveur de la mobilité

internationale des apprentis et la création d'un « Erasmus de l'apprentissage » en soutenant une révision du cadre législatif actuel. La Conférence a également mis en avant la réalité de l'apprentissage dans ses établissements membres en publiant à la rentrée 2022 un *Baromètre de l'apprentissage*.

La CGE s'est aussi engagée pour la promotion de la pratique sportive étudiante, en signant tout d'abord le 12 mai 2023 avec Paris 2024 une convention de labellisation Génération 2024, avec pour objectif de promouvoir la pratique sportive dans l'enseignement supérieur, tant avant qu'après les Jeux. La Conférence a par ailleurs signé le 7 juillet 2023, en présence de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, une feuille de route pour accélérer durablement le développement de la pratique sportive étudiante.

En matière d'entrepreneuriat étudiant, la CGE a notamment participé à la réunion annuelle du Comité stratégique du plan Esprit d'Entreprendre et contribué à l'élaboration de la nouvelle édition du plan, dédié à la promotion et à la valorisation de l'entrepreneuriat étudiant dans l'enseignement supérieur, qui sera dévoilée à l'automne 2023. La CGE a également contribué au comité d'organisation des Journées des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat (JOPPE) organisées par Bpifrance afin d'y porter la voix des Grandes écoles.

L'activité des groupes de travail de la Commission Formation et Carrières a d'autre part permis d'accompagner un certain nombre d'évolutions réglementaires.

Ainsi, le GT Stages a directement participé à l'élaboration de la nouvelle documentation de référence de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) concernant les stages et la césure. La CGE a également travaillé avec ses membres à la mise en œuvre des évolutions intéressant l'utilisation de la marque Qualiopi.

Les groupes de travail ont par ailleurs fait progresser leurs réflexions sur un certain nombre d'enjeux structurants pour l'activité des Grandes écoles. Ainsi, le GT Formation professionnelle continue s'est-il intéressé à l'enjeu fondamental des besoins en métiers et compétences à l'horizon 2030 dans le cadre d'un échange avec France Stratégie. Le GT Entrepreneuriat et innovation a pour sa part exploré les liens unissant les dispositifs d'entrepreneuriat étudiant déployés par les écoles avec leur écosystème territorial. Le GT Stages a quant à lui réalisé un premier état des lieux de la pratique de la césure dans les Grandes écoles et le GT Apprentissage s'est intéressé à la pédagogie de l'apprentissage. Enfin, le COPIL de la certification professionnelle avait placé ses réflexions de l'année sous le thème de l'« évaluation ».

L'année 2023-2024 s'inscrit dans la continuité de l'année précédente; la CGE poursuivra son action de plaidoyer et continuera d'accompagner ses membres dans la prise en compte des évolutions législatives et réglementaires, qu'elles concernent la mobilité internationale des apprentis, l'entrepreneuriat étudiant ou encore la formation professionnelle continue avec la réforme structurelle de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

MISSIONS

La Commission Formation et Carrières a pour rôle de :

- Réfléchir à tous les sujets liés aux compétences et expériences acquises durant les cursus des Grandes écoles;
- Suivre les évolutions intéressant l'ensemble des dispositifs de professionnalisation mis en place au cours du cursus (apprentissage, entrepreneuriat étudiant, stages et césure) et après le cursus (formation professionnelle continue);
- Produire et valoriser l'enquête annuelle sur l'insertion des jeunes diplômés des Grandes écoles.



ANIMATEURS/ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Apprentissage : Claire Leroux (EPITA)
- Stages : Sonia Journaud (Audencia)
- Entrepreneuriat et innovation : Anne Lichtenberger (IMT Mines Alès)
- Activités physiques et sportives : Mickael Romezy (emlyon business school)
- Alumni : Gilles Duthil (Servir Alumni)
- Formation professionnelle continue : Tatiana Defrance (Polytechnique Executive Education) & Geneviève Sengissen (ENSCI-Les Ateliers)
- COPIL certification professionnelle : François Dubreu (KEDGE Business School)

Alumni

Gilles Duthil, secrétaire général de Servir, association des Alumni de l'ENA et de l'INSP.

Date de création : 2020



Le groupe de travail Alumni est né en 2020 de la volonté de prolonger les débats du colloque « Alumni : acteurs de l'avenir » organisé par la CGE au CNAM en 2018. Son objet est de favoriser les échanges de pratiques et d'expériences entre présidents et délégués généraux d'association d'Alumni sur des sujets d'intérêt commun et d'actualité. De fait, les sujets mis à l'étude au cours de l'année 2022-2023 ont concerné en premier lieu les enjeux de cybersécurité auxquels font face les associations d'Alumni, les données personnelles de leurs adhérents constituant leur première richesse et étant particulièrement convoitées. Le groupe de travail s'est par ailleurs attaché à explorer les diverses facettes de la problématique de la fidélisation et de l'engagement des Alumni.

L'année 2022-2023 a également permis de consolider la place des enjeux Alumni au sein même de la Conférence des grandes écoles. Ainsi, à l'automne 2022 fut organisée la seconde édition du « Forum des Alumni de la CGE », qui a pour ambition de manifester le lien consubstantiel entre les Grandes écoles et leurs anciens élèves. L'événement a permis de revenir sur un certain nombre d'enjeux structurants, l'internationalisation des Grandes écoles et des associations d'Alumni, la prise en compte des attentes des jeunes générations par ces dernières, ou encore les problématiques communes rencontrées tant par les écoles que leurs associations d'anciens. Le président de la CGE, Laurent Champaney, le VP Formation et Carrières Nicolas Glady, le VP Relations internationales Thomas Froehlicher et le délégué général de la CGE Hugues Brunet ont participé aux échanges qui ont impliqué plus d'une trentaine d'associations d'Alumni.

La CGE, ses établissements membres et les associations d'Alumni, se sont enfin particulièrement investis dans l'organisation de la première édition du *France Alumni Day* portée par Campus France et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les associations d'Alumni des Grandes écoles

ont ainsi organisé entre le 13 et 28 mai 2023 de nombreux événements de par le monde mettant à l'honneur leurs Alumni internationaux, et ont participé ainsi que la CGE à l'événement de prestige organisé au Quai d'Orsay le 23 mai 2023.

En 2023-2024, la CGE travaillera à l'élaboration d'une offre de service dédiée aux associations d'Alumni membres de l'association, poursuivra les activités de son groupe de travail au service de l'ensemble des associations d'Alumni des Grandes écoles, et prendra part à l'organisation de la seconde édition du *France Alumni Day* en lien avec les équipes de Campus France et du MEAE. Enfin, une nouvelle édition du Forum se tiendra au cours de l'année 2024.

Le GT Alumni accueillera également un nouvel animateur à compter de l'année 2023-2024. La CGE souhaite donc remercier chaleureusement Gilles Duthil, ancien secrétaire général de Servir Alumni, association des Alumni de l'ENA et de l'INSP, pour son action dynamique et précieuse au service des intérêts des Alumni des Grandes écoles !

MISSIONS ET COMPOSITION

Le rôle du GT Alumni est de :

- Favoriser l'échange de bonnes pratiques et de retours d'expériences ;
- Explorer des sujets d'intérêt commun et utiles au bon fonctionnement des associations d'Alumni ;

Le GT Alumni rassemble :

- Les présidents et les délégués généraux des associations d'Alumni des Grandes écoles,
- Les responsables Alumni des Grandes écoles ;
- Des représentants d'associations d'Alumni d'établissements internationaux (Harvard Club de France) et d'associations thématiques (Alumni for the Planet).

Recherche & transferts

François Dellacherie, vice-président de la Commission – directeur de Télécom SudParis

Date de création de la commission : 1980



En 2022-2023, la Commission Recherche et Transferts s'est attachée à promouvoir l'excellence de la recherche des Grandes écoles. Dans le cadre de la mission confiée à Philippe Gillet par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche au sujet de l'évolution de l'écosystème français de recherche et d'innovation, la Commission a notamment proposé une contribution écrite. Celle-ci avait pour ambition de rappeler la force et la diversité de la recherche menée dans les Grandes

écoles et le rôle que ces dernières entendaient jouer dans l'écosystème dans son ensemble, aux côtés des Universités et des Organismes nationaux de recherche, et au service de l'intérêt général.

Les travaux de la Commission l'ont également conduite au cours de l'année à approfondir les enjeux liés à la science ouverte et aux pratiques d'évaluation de la recherche, notamment en regard des publications. A cet égard, la Commission a également assuré un suivi des négociations engagées par le consortium Couperin avec les grands éditeurs scientifiques. Elle a par ailleurs entamé un travail d'analyse des effets de la loi de programmation de la recherche (LPR).

La Commission Recherche a enfin lancé en fin d'année 2022 une enquête au sujet de la recherche en SHS dans les Grandes écoles, dont des résultats préliminaires ont été présentés au printemps 2023, et devraient être consolidés au cours de l'année à venir. Elle a également décidé de mettre fin aux activités de son GT SHS dans les Grandes écoles au profit de l'organisation à occurrences régulières de séminaires consacrés à la recherche en SHS. Enfin, la Commission est désormais représentée au sein de la Commission Recherche de Campus France qui s'intéresse particulièrement à l'accueil des doctorants et des chercheurs internationaux.

Au cours de l'année à venir, la Commission sera particulièrement attentive aux annonces ministérielles découlant de la publication du rapport de la mission Gillet, dont elle tâchera d'analyser les conséquences pour l'exercice de la recherche dans les Grandes écoles. Elle continuera par ailleurs de veiller à défendre les intérêts des Grandes écoles dans le cadre des négociations avec les éditeurs scientifiques. Enfin, elle travaillera aux enjeux de la promotion du doctorat et de l'insertion professionnelle des docteurs et devrait enfin réaliser un bilan de la présence des Grandes écoles dans les PEPR.

MISSIONS ET COMPOSITION

La commission Recherche et Transferts est composée de :

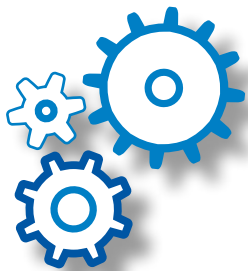
- Directeurs de la recherche des écoles membres de la CGE ;
- Chercheurs et enseignants-chercheurs.

Son rôle est de :

- Promouvoir l'excellence de la recherche dans les Grandes écoles ;
- Suivre les grands enjeux structurels intéressant l'écosystème français de la recherche et de l'innovation ;
- Analyser les grandes problématiques contemporaines de la recherche, notamment le développement de la science ouverte.

ANIMATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL

- SHS dans les Grandes écoles : Eric Godelier (école Polytechnique)



LA RECHERCHE DANS LES GRANDES ÉCOLES

La CGE compte à date 225 établissements français d'enseignement supérieur et de recherche, dont 145 écoles d'ingénieurs, 38 écoles de management et 42 écoles d'autres spécialités.

64 % de ces établissements sont publics et 123 sont sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche, première des 10 tutelles des écoles membres de la CGE.

La grande majorité des établissements est évalué par la CTI (Commission des titres d'ingénieurs), la CEFDG (Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion) et le HCERES (Haut Conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

Tous forment par la recherche et exercent une activité de recherche, critères essentiels de leur adhésion à la CGE.

Les Grandes écoles : un leadership dans la recherche en sciences de l'ingénierie

- Les Grandes écoles sont tutelles de 54 % des UMR de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) du CNRS
- Les personnels des Grandes écoles représentent 23% des personnels des laboratoires de l'INSIS du CNRS (source : IGESR ; données 2019)
- 10 Grandes écoles d'ingénieurs et 8 établissements publics expérimentaux comprenant au moins une Grande école d'ingénieurs figurent dans le domaine « Ingénierie et Technologie » du classement QS 2023

Les Grandes écoles d'ingénieurs tutelles de plus d'1 UMR sur 2 de l'INSIS du CNRS


Un lien privilégié avec le monde économique via la recherche partenariale et le transfert technologique

39 Grandes écoles sont présentes dans 21 Instituts Carnot

- Entre 2019 et 2021, 9 des 17 chaires industrielles financées par l'ANR étaient portées par une Grande école
- 39 Grandes écoles sont présentes dans 21 Instituts Carnot (domaines : ingénierie, agronomie, agriculture, environnement)
- 3 des 10 Instituts Carnot totalisant 63% de l'activité globale sont portés par une Grande école
- 40 Grandes écoles se sont mobilisées dans le plan de préservation des emplois de R&D de France Relance
- 25% des étudiants en thèse dans une Grande école réalisent une thèse CIFRE

■ Une excellence reconnue au plus haut niveau :

- Entre 2018 et 2022, les chercheurs et enseignants-chercheurs de Grandes écoles de toutes spécialités ont obtenu 45 bourses de l'European Research Council (Starting, Consolidator et Advance)
- 16 Grandes écoles, de toutes spécialités, ont déjà obtenu le label *Human Resources Excellence in Research* (HRS4R) de la Commission européenne



45 Bourses ERC
obtenues entre 2018
et 2022


■ Des coopérations pérennes, fructueuses et complémentaires avec les Universités et les organismes nationaux de recherche :

- Les Grandes écoles d'ingénieurs portent 310 des 1.135 unités de recherche et de service du CNRS et sont tutelle principale de 270 d'entre elles, soit 24% des unités du CNRS (source : IGESR; données 2019)
- Les Grandes écoles disposent d'une centaine d'unités mixtes de recherche avec les ONR et les Universités (hors CNRS)
- Les Grandes écoles sont actrices et moteurs des EPE portés par une Université (PSL, Paris-Saclay...)

■ Les Grandes écoles : un acteur majeur de l'innovation

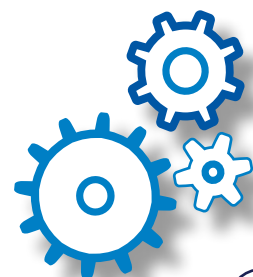
- 23 Grandes écoles d'ingénieurs et de management sont partenaires de 7 des 14 Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT)
- Au moins 56% des Grandes écoles disposent d'un incubateur, dont 53% des écoles d'ingénieurs

■ Les Grandes écoles et le doctorat



40 établissements
habilités à délivrer
le doctorat

- Les Grandes écoles accueillent, encadrent et forment un grand nombre de doctorants : fin 2020, plus d'un tiers des doctorats scientifiques soutenus chaque année était préparé dans un laboratoire d'une Grande école
- 40 établissements, grandes écoles d'ingénieurs et de management et regroupements d'écoles (IMT, Institut Agro, Institut Polytechnique de Paris), sont habilités à délivrer le doctorat et une dizaine d'écoles composantes d'un EPE forment des doctorants dont le titre est délivré par le porteur du site
- En 2021, 6,2% des ingénieurs diplômés d'une Grande école ont poursuivi leurs études en thèse



Accréditation, Conformité & Labellisation

Stéphanie Lavigne, vice-présidente de la Commission – directrice générale de TBS Education

Date de création de la commission : 2007



A l'issue de la campagne 2022-23, le catalogue des formations accréditées par la CGE compte 542 programmes labellisés, dont une majorité de formations Mastère Spécialisé et un quart de programmes MSc-Master of Science, portés par 122 écoles membres.

Parmi ces formations, plus de 100 programmes étaient concernés par la procédure de renouvellement d'accréditation.

Une trentaine d'accréditations sont, elles, arrivées en fin de vie, les écoles

concernées ayant fait le choix de ne plus bénéficier du label correspondant.

Enfin, 32 premières demandes d'accréditation ont été soumises à avis du Comité Accréditation au cours de la campagne, par des écoles d'ingénieur, de management et quelques établissements d'autres spécialités. Elles visaient principalement l'obtention du label MSc-Master of Science. Plusieurs dossiers ont soulevé de nombreuses réserves sur le fond comme sur la forme, expliquant le nombre réduit de 24 formations finalement accréditées au cours de cette campagne. Deux principaux enjeux sociétaux ressortent du positionnement de ces nouveaux programmes : la mise en œuvre d'un développement durable (notamment sur le volet environnemental) et la réponse à la transformation numérique (intelligence artificielle, cybersécurité).

La Commission a changé de nom afin de refléter davantage l'ensemble des activités qu'elle regroupe, de l'accréditation de formations à l'habilitation numérique en passant par la certification professionnelle. Elle s'est également réorganisée autour de trois comités :

- Les 23 experts historiquement mobilisés sur l'analyse des labels de formation se réunissent ainsi au sein du « Comité Accréditation » dont Xavier Fischer (ESTIA) assure l'animation.
- Le « Comité d'Habilitation Numérique », animé cette année par Rémy Challe (Talis BS), poursuit le développement du label d'établissement 4DIGITAL
- La réunion d'un troisième comité stratégique, celui de la prospective, est projetée pour la rentrée 2023-24, avec pour objectif notamment d'interroger le positionnement des labels CGE.

En complément, une nouvelle instance de réflexion sur la certification professionnelle, co-pilotée avec le groupe de travail Formation continue de la Commission Formation et animée par François Dubreu (KEDGE) a été constituée : le COPIL de la certification professionnelle. Forte de cette nouvelle organisation et avec l'objectif constant d'accompagner au mieux les projets des écoles membres liés à ces labels qualité, la Commission a engagé des travaux de fond en particulier pour la clarification et la simplification des procédures afférentes.

Formations ayant obtenu l'accréditation au cours de la campagne 2022-23	FORMATIONS ACTIVES au 01/10/2023				NOUVELLES ACCRÉDITATIONS			
	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total
Mastère Spécialisé	249	94	17	360	7	2	2	11
MSc - Master of Science	34	110	2	146	6	6	0	12
BADGE	17	9	4	30	1	0	0	1
CQC	2	3	1	6	0	0	0	0
Total	302	216	24	542	14	8	2	24

Audits *in situ*

Dans le cadre de sa campagne annuelle d'audit de formations, la CGE a audité dix programmes accrédités entre décembre 2022 et mai 2023. Ces formations, labellisées Mastère Spécialisé pour neuf d'entre elles et MSc-Master of Science pour la dernière, ont vu leur accréditation renouvelée à l'issue du processus.

Ces audits ont été assurés par 16 auditeurs de la commission *Accréditation, Conformité et Labellisation* accompagnés d'un représentant de la délégation générale de la CGE qui ont apporté leur regard expert sur la formation existante, sur place puis dans le rapport d'audit transmis à l'école.

Les six écoles d'ingénieurs, l'école de design, l'école de mode et l'école d'administration qui ont accueilli un audit cette année disent avoir apprécié les analyses, conseils et alertes formulés par les experts pour alimenter la démarche d'amélioration continue des programmes. Elles louent également l'accompagnement de la CGE qui se rend disponible tout au long du processus pour les renseigner.

Conseil pour se préparer

à un audit CGE de formation :

Au-delà du soin apporté au choix des interviewés et à la constitution du dossier (fond et forme), qui sont des éléments clés pour la réussite de l'audit, l'école est invitée à faire une lecture approfondie de la réglementation CGE relative au label concerné.

L'audit, organisé sur une journée, consiste en des échanges avec les différents types d'acteurs concernés par la formation (école(s) accréditrice(s), bénéficiaires, entreprises, éventuels partenaires). Il nécessite ainsi un important travail de préparation. Pour faciliter au possible ce dernier, la CGE met à disposition chaque année un guide de l'audit et a organisé à la rentrée une séance d'information et d'échange à destination des interlocuteurs en charge de l'audit au sein des écoles. Cette rencontre virtuelle a permis de présenter les objectifs, la démarche, les attendus et les outils associés à l'audit de formation accréditée par la CGE.

Liste des formations auditées

ENSCI Les Ateliers	Mastère Spécialisé	Innovation by design
ISARA	MSc-Master of Science	Sustainable Food Systems
IFM	Mastère Spécialisé	Management de la Mode et du Luxe
ESIEA	Mastère Spécialisé	Sécurité de l'information et des systèmes
ECAM Lyon - ECAM La Salle	Mastère Spécialisé	Manager de l'amélioration continue
EBI	Mastère Spécialisé	Management des affaires réglementaires des parfums et cosmétiques
INSP	Mastère Spécialisé	Expert en affaires publiques européennes – European Career Empowerment
CNAM	Mastère Spécialisé	Techniques des radiocommunications
SIGMA Clermont	Mastère Spécialisé	Data Sciences pour l'Ingénierie
ESTP Paris	Mastère Spécialisé	Maîtrise d'ouvrage et gestion immobilière

Label 4DIGITAL

« Grande école »

4DIGITAL



18 écoles de différentes spécialités peuvent désormais se prévaloir du niveau « Grande école », récemment ouvert, de l'habilitation numérique 4DIGITAL de la CGE.

Ces écoles ont complété leur candidature en ligne sur la plateforme CGE dédiée et y ont démontré l'existence d'une stratégie numérique d'établissement, le développement du numérique au service de la pédagogie tenant compte des enjeux technologiques, juridiques et administratifs et la mise en place d'une démarche d'amélioration continue des dispositifs.

Le label 4DIGITAL, qui s'applique à l'échelle de l'établissement, permet ainsi de valoriser l'agilité, l'excellence et la capacité d'innovation, caractéristiques du modèle « Grande école à la française » et le niveau de service numérique que les Grandes écoles offrent à leurs personnels et à leurs apprenants pour garantir une pédagogie de qualité.

Pour davantage d'information : <https://www.cge.asso.fr/4digital-label-dexcellence/>.

Contact : 4digital@cge.asso.fr.

Label 4DIGITAL « Expert »

En complément du niveau « Grande école », le groupe d'experts du Comité Habilitation Numérique (CHN) de la CGE a débuté la conception d'un niveau « Expert » axé sur l'enseignement à distance. Il récompensera la qualité des dispositifs mis en place et les pratiques déployées par l'école candidate. L'obtention du label 4DIGITAL « Grande école » sera un préalable pour candidater au niveau « Expert ».

Comité Habilitation Numérique (CHN)

Le groupe d'experts mobilisé au service du développement du label a accueilli deux nouveaux membres en 2022-23, issus de deux écoles d'ingénieur implantées respectivement en métropole et au Maghreb. Composition et missions du CHN sur le site de la CGE.

Bureau CGE

Pilotage et coordination : Stéphanie Lavigne

COMITÉ ACCRÉDITATION

Animateur : Xavier Fischer

26 expert.e.s Ecole/Entreprise

- Instruction des 1^{ères} demandes et audits de renouvellement : contrôle qualité et accompagnement des écoles
- Contribution à l'évolution des processus et de la réglementation (notamment en lien avec la certification professionnelle)
- Accompagnement pour l'affiliation d'écoles internationales

COMITÉ HABILITATION NUMÉRIQUE

Animateur : Rémy Challe

13 expert.e.s Ecole/Entreprise

- Développement du label 4DIGITAL niveaux « Grande école » et « Expert »
- Instruction des candidatures : contrôle qualité et accompagnement des écoles
- Contribution à l'évolution des processus et de la réglementation

COMITÉ PROSPECTIVE

Animateur : Stéphan Bourcieux

Comité mixte en cours de constitution

- Analyse d'impact de l'évolution des besoins, des pratiques et des problématiques rencontrées au sein de l'ESR
- Réflexion prospective et stratégique concernant les labels CGE

Labels de formation



Label d'établissement



CONFORMITÉ (certification professionnelle)

Étude des dossiers de demande d'enregistrement (1^{ère} demande ou renouvellement) aux répertoires nationaux (RNCP et RS)

France Compétences partenaire de la CGE



Le pôle Accréditation de la Conférence des grandes écoles assure une mission d'étude de conformité des dossiers de demande d'enregistrement aux répertoires nationaux : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et Répertoire Spécifique (RS). De septembre 2022 à août 2023, 23 écoles membres (13 d'ingénieurs et 10 de management) ont soumis pour conformité 36 dossiers, en majorité pour des formations Mastère Spécialisé. 36 courriers de conformité ont été établis durant la même période et 33 titres enregistrés. Élément obligatoire du dossier, l'avis de conformité de la CGE garantit les données qualité des labels qu'elle octroie et la conformité avec le processus d'accréditation. L'analyse du dossier implique une étude de la forme et du fond dans l'objectif d'améliorer la cohérence et la qualité du projet de certification avant son passage en commission, dans le respect des exigences imposées par France Compétences. Cette analyse est facilitée par une collaboration proche et régulière avec France Compétences, afin d'explicitier les éléments du dossier qui posent une difficulté aux écoles. Cette collaboration s'est concrétisée par la **signature en mars 2023 d'une convention de partenariat**, signée pour une durée de trois ans reconductible, portant sur le processus d'enregistrement des certifications aux répertoires nationaux. La convention précise les rôles respectifs de chaque signataire en matière d'échange d'informations portant sur l'enregistrement au RNCP ou au RS de titres adossés à des formations labellisées par la CGE et délivrées par ses écoles membres.

La démarche d'enregistrement représente un travail conséquent de collecte, d'analyse et de mise en forme de données. Elle nécessite également de tenir compte d'évolutions sociétales et réglementaires et d'en faire état de façon précise et argumentée dans les dossiers. C'est le cas par exemple de la prise en compte des situations de handicap depuis le 1^{er} septembre 2022, à la fois en

termes d'aménagements spécifiques mais aussi d'intégration dans le référentiel des compétences nécessaires à la prise en compte du handicap. De même, suite à la loi marché du travail de décembre 2022, les écoles doivent intégrer dans leurs dossiers les nouvelles dispositions liées à la VAE : suppression d'une durée d'expérience pour l'examen de la recevabilité d'une démarche et possibilité de ne valider qu'un bloc de compétences.

Le pôle Accréditation s'attache à faciliter l'appropriation par les écoles certificatrices de l'évolution des demandes de France Compétences. L'exemple le plus récent est l'analyse des correspondances entre certifications professionnelles qui, depuis le 1^{er} semestre 2023, est devenue un élément incontournable du dossier de demande d'enregistrement. L'accompagnement proposé par la CGE s'est fait en plusieurs étapes.

Le directeur de la certification professionnelle de France Compétences, René Bagorski, a participé à la réunion du **COFIL certification professionnelle de la CGE** du 14 avril 2023, en présence d'une centaine d'écoles membres de la CGE, pour un exposé du dispositif suivi d'une séance de questions réponses.

Des ateliers de formation à l'analyse des correspondances, par et chez France Compétences, en lien avec le groupe de travail Formation continue de la CGE, ont ensuite été proposés aux écoles membres de la CGE, tout d'abord en mai et juin puis en septembre 2023.

Enfin, la certification professionnelle prend une place de plus en plus importante au sein du comité Accréditation de la CGE. Rares sont désormais les écoles qui ne sont pas confrontées à des décisions ou des questions en lien avec la certification professionnelle. Un petit groupe d'experts férus du sujet suit de près les points d'actualité afin d'accompagner les écoles dans les éventuelles évolutions.

Nouvelles formations accréditées

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Écoles d'ingénieurs (7)

BUILDERS École d'ingénieurs (ex ESITC-Caen)

- Adaptation des bâtiments au changement climatique : processus BIM et Facility Management

Centrale Supélec

- Intelligence Artificielle de Confiance

ESB

- Management de projets d'aménagement et d'agencement

ICAM - site de Strasbourg Europe

- ASPII - Architecte des Systèmes d'Information dans les Processus Industriels

IMT Nord Europe

- Ingénierie de l'économie circulaire appliquée aux matériaux durables

Mines Saint-Etienne

- Economie Circulaire pour les Territoires et les Entreprises en Transition

UTC

- International Technopreneurship

Écoles de management (2)

EDHEC

- Management et développement d'affaires

KEDGE BS

- Marketing et développement de solutions innovantes pour les industries et technologies de santé

Écoles d'autres spécialités (2)

ENSA Versailles

- TEC XX : transformation écologique des constructions du XX^e siècle

ESM St Cyr

- Analyse de l'Information Stratégique Multi-sources (AISM)

MSC – MASTER OF SCIENCE

Écoles d'ingénieurs (6)

ECE

- Manager de la cybersécurité

ESAIP

- Cybersecurity and Data Science

ESIGELEC

- Mechatronics and Electrical Engineering

ESIGELEC

- Software Engineering and Digital Transformation

ESILV

- Computer Science / Data Science

ESILV

- Innovation & Creative Technology

Écoles de management (6)

EDC

- Global Sports Management

EMLV

- Marketing & Digital Communication

ESCE

- Business Transformation & Consulting

ESDES

- Impact Finance and Fintech Management

ESDES

- Sustainable Tourism and Event Management

ESSCA

- Wealth Management et Private Banking

BADGE

Écoles d'ingénieurs (1)

EPITA

- Expert en Cybersécurité des Systèmes d'Information

Diversité

Vincenzo Esposito Vinzi, vice-président de la Commission – directeur général de l'ESSEC

Date de création de la commission : 2007



PROMOUVOIR ET RENFORCER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES POUR TOUTES ET TOUS

Cette année encore, la CGE s'est mobilisée à plusieurs niveaux en faveur de l'égalité d'accès aux grandes écoles afin de réduire les **disparités persistantes dues à l'origine sociale, au genre ou au handicap**. Malgré l'impact du

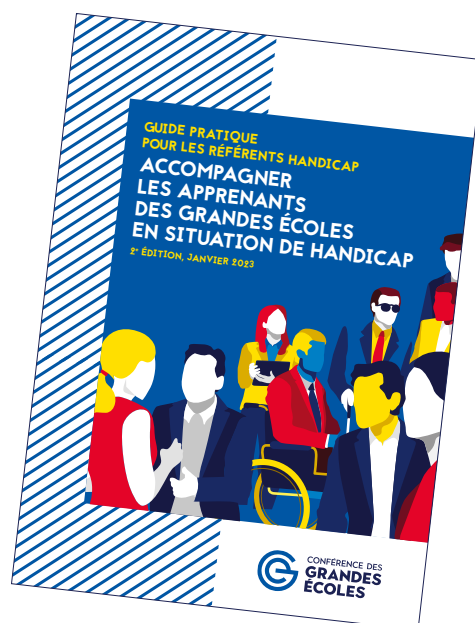
Covid-19, la CGE et ses membres ont poursuivi leurs activités et renforcé leur engagement dans le cadre des **Cordées de la réussite**, par le partage de bonnes pratiques en matière d'orientation, par la mise en place de nouvelles modalités d'accès à l'information pour les jeunes, ainsi que par l'organisation de rencontres entre collégiens, lycéens, étudiants et professionnels sur les territoires. Une attention particulière a été portée à l'orientation des jeunes concernés, en s'appuyant sur deux leviers : **l'accès à l'information et la gestion du temps**. La place des parents dans les processus d'orientation a également constitué un sujet de réflexion important.

Afin de **lutter contre les discriminations et remarques sexistes lors des concours**, la CGE a produit un guide à destination des instances organisatrices des banques de concours et concours d'entrée des Grandes écoles, et des jurys des oraux. Depuis quelques années, ces écoles, conscientes du manque de diversité de leur population étudiante, ont pris des engagements forts pour élargir leur recrutement et favoriser une **plus grande mixité femmes-hommes**. Ce guide propose des pistes d'actions pour améliorer la posture des personnels administratifs et enseignants, membres du jury internes ou externes à l'établissement, qui sont au contact des candidats et candidates lors des concours.

La CGE a également été sollicitée afin de proposer à ses membres une démarche pour mieux gérer les **changements de prénom d'usage**. La prise en compte de la **transidentité** dans l'enseignement

supérieur étant relativement récente, les échanges ont permis de partager l'expérience de l'IESEG School of Management pour la mise en place d'une procédure de modification de prénom d'usage et d'identité de genre dans les documents et communications internes. Cette procédure de demande de changement de prénom et/ou identité de genre concerne tout étudiant ou étudiante **qui estime subir un préjudice et/ou qui ressent une situation de mal-être ou une gêne** concernant son prénom et/ou sexe tels qu'indiqués sur ses papiers d'identité. Ce changement doit avoir pour objectif de favoriser le bien-être et améliorer la qualité de vie de la personne qui en fait la demande.

En collaboration avec le MESR, la CGE a contribué à l'élaboration d'une circulaire en faveur de la **portabilité des aménagements des examens pour les étudiants en situation de handicap**, du bac au supérieur. Elle a également collaboré à la mise en place de **contrats d'adaptation en langues vivantes au sein des écoles de management** avec la CEFDG et la CDEFM, afin de permettre aux étudiants en situation de handicap, notamment dys, de valider leur diplôme malgré l'obligation de résultats élevés dans le TOEIC. Le dispositif existant pour les écoles d'ingénieurs, il s'est agi de l'adapter aux spécificités des écoles de management avec un objectif d'effectivité pour la rentrée 2023.



ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DANS LEURS PARCOURS

En mai 2023, la CGE a présenté une **version actualisée du Guide du référent handicap**, outil pratique pour la prise de poste avec des ressources, l'identification des principales associations impliquées et spécialisées, ainsi que des modèles de conventions. Pour compléter cette démarche, un modèle de PAI ou « **projet d'accueil individualisé** », adaptable selon l'établissement, a été produit en groupe de travail afin de mieux **accompagner les étudiants en situation de handicap** au sein des grandes écoles.

Par ailleurs, afin de pallier les **surcoûts discriminatoires** que peuvent rencontrer ceux-ci dans le cadre de leurs études, la CGE a remis à **15 nouveaux bénéficiaires des bourses d'encouragement à la mobilité internationale**, pour un montant global de 40 000 euros versés, lors d'une cérémonie organisée en juin 2023 avec le soutien de Total Energies et placée sous le patronage de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.



Pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire, les écoles membres ont pu également bénéficier d'une séance d'information sur la **formation Premier Secours en Santé Mentale (PSSM)** de la part d'Unirh-Thransition, afin de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise,

d'agir pour relayer au service le plus adapté. Suite aux adaptations mises en place pendant le COVID, de nombreuses Cordées de la réussite ont intégré le développement de compétences numériques à leurs objectifs pédagogiques. La CGE a continué de travailler sur cet enjeu stratégique en explorant la possibilité de **toucher des territoires plus isolés**, ainsi que le partage facilité de ressources et d'outils pour des nouveaux publics cibles. En ce sens, la CGE et ses membres ont approfondi la question du tutorat et la **formation des étudiants tuteurs**, en partageant des témoignages pour les outiller dans leur mission mais aussi en valorisant leur engagement et leur expérience dans le **cadre de leur formation et de leur rôle de citoyen**.

La question de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)** dans l'enseignement supérieur a fait l'objet de travaux soutenus entre écoles membres et avec le MESR tout au long de l'année, pour la mise en place de cellules d'écoute et un meilleur traitement des alertes au regard des différents statuts des grandes écoles, la question de la responsabilité pénale et administrative des établissements étant au cœur des préoccupations.

La lutte contre les **violences sexistes et sexuelles** a également fait l'objet de nombreux travaux entre Grandes écoles et avec le MESR, sur plusieurs aspects. D'une part, la mise en place de dispositifs d'écoute ; d'autre part, le traitement des alertes en fonction des différents statuts des établissements ; et enfin, la responsabilité pénale et administrative de ceux-ci face à des situations de VSS.

AMÉLIORER LA DIVERSITÉ DES RECRUTEMENTS EN ÉCOLES ET EN ENTREPRISES

Soucieuse de créer un **même chemin de réussite** pour tous les jeunes, notamment issus de quartiers défavorisés ou ruraux, dans leur transition entre les études supérieures et l'insertion professionnelle, la CGE et ses membres ont participé à un **état des lieux des bonnes pratiques des entreprises sur les sujets d'inclusion et de diversité** à travers deux dimensions : la diversification du recrutement, en identifiant par exemple les besoins et les objectifs des agences de recrutement, et la préparation des jeunes à l'entrée dans le monde du travail, grâce à l'acquisition de compétences transversales comme la prise de parole à l'oral.

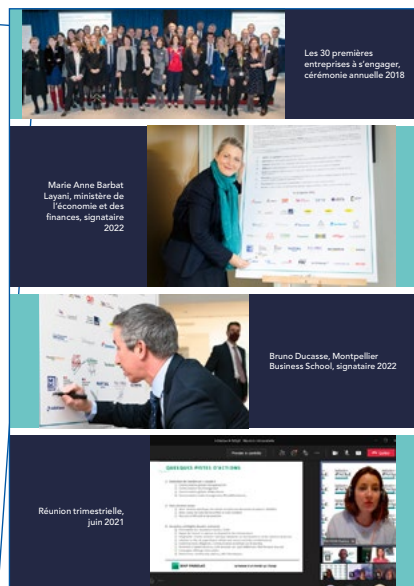
Plusieurs interventions externes ont permis d'enrichir les échanges par la promotion d'une **approche basée sur les indicateurs de diversité en entreprise** (ONG Mixity) et par un éclairage sur les principaux **engagements des entreprises** sur les questions de diversité sociale et territoriale et de handicap (Association française des Managers de la Diversité, Manifeste Inclusion). La mixité femmes-hommes au sein des Grandes écoles a également été documentée par la 8^e édition du Baromètre Égalité femmes-hommes de la CGE.

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le sexisme le 25 janvier 2023, la CGE a signé l'**acte d'engagement de l'initiative #StOpE**, portée par AFMD, Accor, EY et L'Oréal. Cette initiative #StOpE réunit aujourd'hui 199 organisations – grands groupes, PME, grandes écoles, organisations publiques et associations autour de **8 engagements pour prévenir et lutter contre le sexisme en entreprise**. En le signant, les organisations s'engagent à mutualiser leurs forces, partager, promouvoir et mettre en place des bonnes pratiques et actions concrètes tous les ans pour faire reculer durablement le sexisme dans notre société.

PERSPECTIVES GLOBALES : LUTTER CONTRE LA PERSISTANCE DES STÉRÉOTYPES ET FAVORISER L'INCLUSION

Pour 2023-2024, la CGE approfondira son engagement pour lutter contre la persistance des stéréotypes et des discriminations fondées sur le genre, le handicap, l'origine sociale et territoriale par la **promotion de pratiques plus inclusives et une plus large sensibilisation** aux enjeux.

La **3^e édition du Concours Générations égalité** permettra notamment de mobiliser les écoles membres sur la problématique de l'égalité dans le sport à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Par ailleurs, la CGE et l'AFMD collaboreront sur la parution d'une nouvelle **enquête sur les stéréotypes de genre** auprès des étudiants et étudiantes, permettant d'interroger leurs ambitions en termes d'insertion professionnelle. La CGE, partenaire du Programme TechPourToutes, contribuera aussi à l'accompagnement de 10000 étudiantes dans le secteur du numérique jusqu'à leur premier emploi.



MISSIONS

La Commission Diversité accompagne la diversification des profils au sein des écoles au regard de leur responsabilité sociétale et afin d'améliorer leur performance globale. Elle réunit trois groupes de travail qui traitent de l'ouverture sociale, de l'égalité femmes-hommes et du handicap.

COMPOSITION

La Commission est composée des référents égalité, diversité et handicap des écoles membres et a pour missions de :

- Promouvoir la diversité dans les Grandes écoles ;
- Mener des actions de sensibilisation auprès des écoles sur les enjeux de la diversité ;
- Animer et former les réseaux de référents égalité femmes-hommes, handicap et ouverture sociale au sein des écoles ;
- Valoriser l'expertise et les actions des écoles membres ;
- Développer les coopérations avec les ministères, les associations et autres acteurs de la société civile concernés sur ces enjeux.

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe de travail Ouverture Sociale : Chantal Dardelet, ESSEC
- Groupe de travail Égalité femmes-hommes : Virginie Milaire, NEOMA, et Marc Rivault, IPAG
- Groupe de travail Handicap : Xavier Quernin, UniLasalle, et Julien Soreau, EM Normandie

Développement durable & responsabilité sociétale

Denis Guibard, vice-président de la Commission – directeur d'Institut Mines Télécom Business School

Date de création de la commission : 2010



La commission DD&RS s'attache, aux côtés de collectifs étudiants (RESES, PRE, UNEAP, BNEI, BNEM) et universitaires (France Universités, CIRSES) à apporter les ressources (référentiels, labels, guides, concours, partages d'expérience, ateliers) pour les responsables des missions DD&RS. Il s'agit d'aider à la montée en compétences des établissements en matière de soutenabilité au regard de leur périmètre de responsabilité : la formation des décideurs, des

entrepreneurs et la production de connaissances et le déploiement d'innovations, technologiques ou non, indispensables à la transition socio-écologique. La commission DD&RS a aussi une activité exploratoire en activant des groupes projets sur les indicateurs DD&RS ou en proposant des pilotes de sensibilisation au numérique responsable à destination des référents DD&RS comme à l'occasion des R2D2 à Nancy.

La commission DD&RS conduit aussi des actions d'influence et de co-construction auprès de, et avec, les pouvoirs publics en collaboration avec France Universités (FU), avec les organisations étudiantes et les associations/ONG de son écosystème tant à l'échelle nationale (Shift Project, campus de la transition, AVUF...) qu'à l'échelle internationale (SDSN, PRME, SULITEST...) pour faire évoluer l'environnement réglementaire ou normatif des écoles membres de la CGE. La commission DD&RS, représentée par son vice-président et son référent, répond très régulièrement aux demandes des journalistes de la presse nationale pour valoriser les engagements des écoles.

Cette année, le groupe de travail Arts, Cultures et soutenabilité a pris son envol à la suite de

l'organisation de deux séminaires à l'Académie du Climat et au Learning Planet Institute. Le groupe s'est fixé l'objectif d'asseoir le caractère essentiel des Arts et des Cultures pour assurer la soutenabilité des sociétés humaines sur notre planète.

Par ailleurs, la commission accompagne la mise en œuvre des mesures gouvernementales issues des recommandations du rapport Jouzel (Schéma directeur DD&RS...) en organisant des webinaires entre les directions d'écoles et l'administration du MESR et en coorganisant une formation (Cf. Photo) sur les enjeux de la transition socio-écologique dédiée aux directions des écoles.

OBJECTIFS

- Accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accréditeurs);
- Développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche;
- Favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes en charge des démarches de DD&RS;
- Engager des travaux prospectifs pour aider les membres de la CGE à anticiper les demandes de ses parties prenantes.

GROUPE DE TRAVAIL COMPÉTENCES DD&RS

Contribution aux travaux du groupe de travail du MESRI sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur.



12 juillet 2023 : Les directions générales des Grandes écoles se forment à la transition socio-écologique à l'Académie du Climat

GRUPE DE TRAVAIL RÉFÉRENTIEL ET LABEL CGE/FU

- Évolution du référentiel DD&RS;
- Élaboration et présentation des résultats de l'enquête nationale.

GRUPE DE TRAVAIL RECHERCHE ET INNOVATION

- Caractérisation d'une recherche et d'une innovation soutenable;
- Création d'une communauté de la recherche sur la RIR.

GRUPE DE TRAVAIL ARTS, CULTURES ET SOUTENABILITE

- Rôle des arts et des cultures dans la pédagogie, l'éducation citoyenne et les projets d'établissement pour faciliter la transition socio-écologique
- Création d'une communauté associant artistes, universitaires et institutions culturelles

ANIMATEURS/ANIMATRICES DES GRUPE DE TRAVAIL

- Recherche et innovation : Gérald Majou de La Débutrié (commun CGE/FU/ Organismes de recherche)
- Compétences (commun CGE/FU) : Emeric Fortin (École des Ponts ParisTech)
- Référentiel et label (commun CGE/FU) : pour la CGE : Franck Chauvin (ISA Lille)

Grandes écoles & territoires

Sophie Commereuc, vice-présidente de la Commission – directrice générale de Clermont Auvergne INP

Date de création de la commission : 2019



La CGE, association nationale, a fait le constat des évolutions du contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche qui exprime une dualité en termes d'internationalisation et de régionalisation. L'échelon territorial, entendu comme un espace allant de la commune à la région en passant par les métropoles, devient un échelon stratégique pour les Grandes écoles puisque nombre de décisions engageantes (financements,

orientations politiques) y sont transférées. Forte de ces constats, la commission Grandes écoles et Territoires (Gé&T), tout en s'appuyant sur les travaux et réseaux des autres commissions de la CGE s'attache à caractériser et développer l'impact territorial des Grandes écoles.

Cette année, dans la foulée de la mise en œuvre des mesures en matière de transition socio-écologique portées par le MESR, la commission a concentré ses travaux sur du partage d'expérience de démarche DD&RS d'écoles au service des territoires. Les chaires de recherche action ont été plus particulièrement mises en valeur en tant qu'outils pertinents de co-construction de solutions entre les collectivités, les enseignants-chercheurs, les entreprises et les étudiants.

La commission a continué son travail de collaboration avec le Bloc Local dans le cadre

de la convention signée en 2022 : programme agir ensemble pour des campus durables dans des villes durables, la participation au séminaire annuel du réseau des collectivités pour l'ESRI à Rouen, le séminaire des Observatoires territoriaux du Logement Etudiant, la conférence annuelle sur les stages et la première édition des « Rendez-vous » de la CRGE PACA le 5 juin 2023 à Centrale Marseille.

Pour ses travaux la commission s'appuie sur trois groupes :

1. Un Conseil des territoires dont le premier rôle est double :

- Constituer un espace d'échanges autour des positionnements territoriaux des Grandes écoles et les politiques de sites entre la CGE, les Conférences Régionales des Grandes Ecoles (CRGE), les réseaux d'écoles portant des diplômes nationaux, etc. ;
- Agir en tant que comité d'orientation stratégique pour la commission Gé&T.

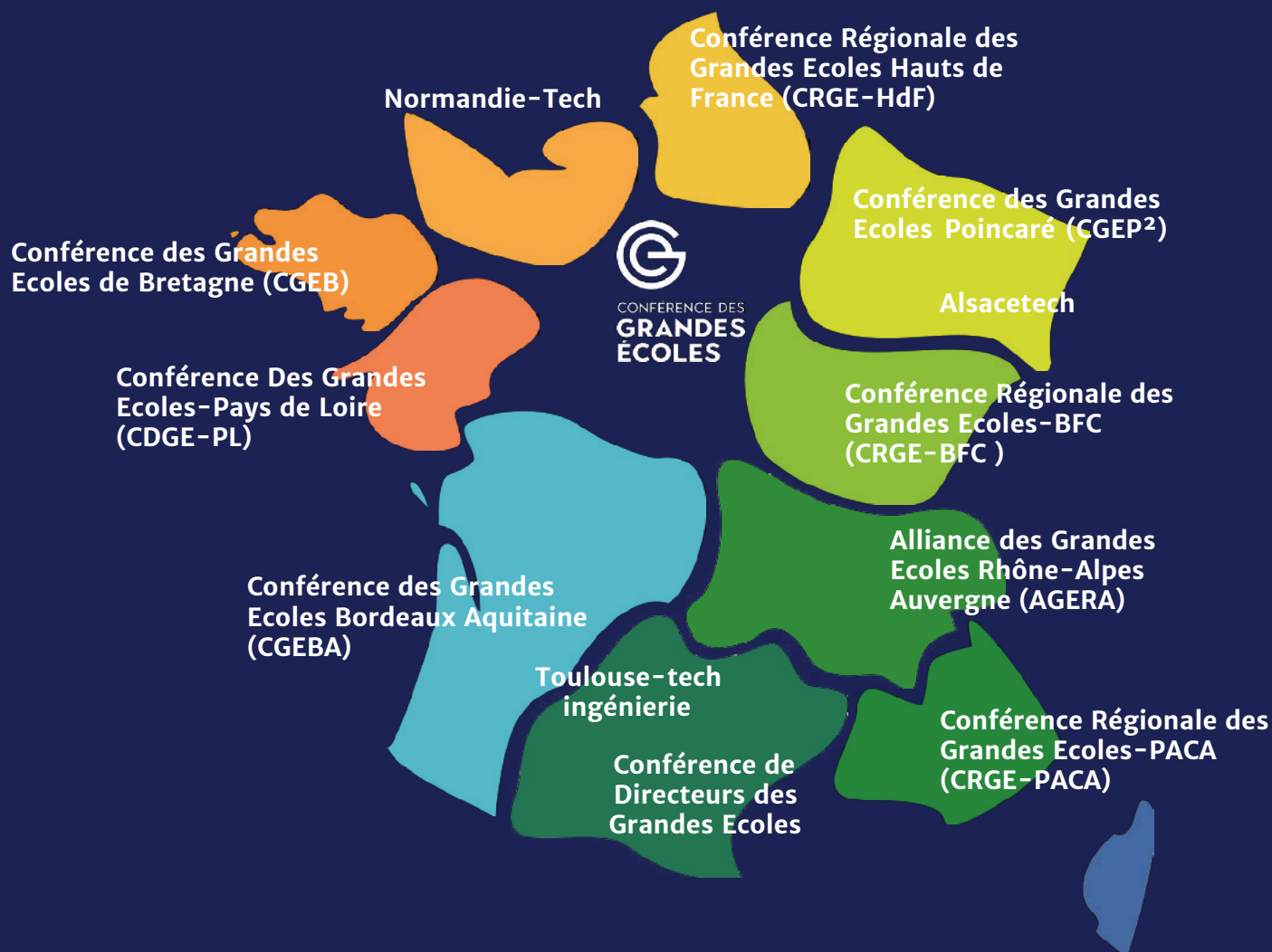
2. Un groupe de travail dont les missions portent sur l'évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : note d'aide à la décision à venir

3. Un groupe de travail dont les missions portent sur le développement de l'impact territorial des Grandes écoles : ce groupe de travail est en réflexion sur une nouvelle feuille de route et une nouvelle animation

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Conseil des territoires : Sophie Commereuc (SIGMA Clermont)
- Evaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : Guillaume Quiquerez (Centrale Marseille) et Hervé Willaime (Mairie de Cachan, AVUF)
- Développement de l'impact territorial des Grandes écoles : à identifier selon la prochaine feuille de route

Conférences régionales des Grandes écoles



12 Conférences régionales

une, voire deux, conférence régionale par région

148 écoles et campus d'écoles membres de la CGE

sur les 225 membres qu'elles comptent au total

Env. 250 000 étudiants

au sein des écoles membres des CRGE

Relations internationales

Thomas Froehlicher, président de la Commission jusqu'au 12 mai 2023 – directeur de Rennes School of Business

Date de création de la commission : 1980



L'ouverture internationale est dans l'ADN des Grandes écoles. Les "relations internationales" sont transverses : elles concernent tant la formation que la recherche ou la stratégie de développement des établissements. Aussi, la mission première de la CGE à cet égard est d'accompagner ses membres, assurer une veille sur l'actualité et organiser des rencontres thématiques sur des sujets essentiels. Par ailleurs, la CGE est étroitement impliquée

dans les actions du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), ainsi que de leur opérateur Campus France.

ACCOMPAGNER LES GRANDES ÉCOLES DANS LEUR COMPRÉHENSION DU SECTEUR

Au cours de l'année 2022-23, la CGE a organisé deux journées thématiques, moments phares de réunion de la **Commission relations internationales**.

La première, le 23 janvier, s'est intéressée aux relations avec le Royaume-Uni – depuis le Brexit et pour l'avenir – avec les éclairages du British Council France, de l'Ambassade de France au Royaume-Uni et de l'Ambassade de France en République d'Irlande. Des établissements français implantés au Royaume-Uni (Université Paris Dauphine, ESCP) ou y ayant développé des partenariats (Sciences Po Paris, CentraleSupélec) ainsi que leurs homologues britanniques (Universities UK international, University of London Institute in Paris) ont également partagé leur regard sur cette nouvelle configuration géopolitique et les opportunités/modalités de collaboration qui en découlent. Enfin, des expatriés (QS, Eliotus) ont apporté leur analyse concernant les spécificités du marché

britannique et les opportunités d'emploi pour les diplômés français.

Le 23 juin, la rencontre, accueillie par l'INSP, était axée sur l'Internationalisation durable : oxymore ou futur souhaitable ? Les experts invités, venus de Sulitest, de l'Association internationale des universités, de Polytech Green, de Pour un réveil écologique, de Campus France et de grandes écoles membres de la CGE se sont interrogés sur la possibilité ou non de concilier internationalisation et développement durable au sein du monde de l'enseignement supérieur dans les années à venir.

Les **groupes de travail** offrent quant à eux des espaces de discussion privilégiés sur des thèmes précis et sont animés par des experts de la communauté.

Le *GT Internationalisation des formations, compétences et évaluation*, animé par Audrey Stewart (ENSAM) et Mikael Guégan (ENI Brest), est le fruit d'une collaboration entre la CGE et la CDEFI. Il a travaillé à l'élaboration d'un référentiel de compétences commun visant l'expérience d'internationalisation, qu'elle se concrétise en mobilité, "à la maison" ou à distance.

Le *GT Amérique latine* est piloté par Emmy Arts (Centrale Méditerranée), Julie Pontvianne (ITECH Lyon) et Sandrine Gouaillier (ECAM Rennes). La première réunion de ce groupe a permis aux membres d'échanger en direct avec l'ambassadeur de France en Colombie, M. Frédéric Doré, ainsi que les membres de son équipe, sur les grands enjeux de la coopération franco-colombienne dans l'enseignement supérieur.

Le *GT Europe* a, quant à lui, été suivi par Eugenia Llamas (EPF) et Alexandra Gaviria Wuytts (ECPM). Ce GT a travaillé au printemps 2023 sur la place des Grandes écoles dans les Universités européennes, avec les contributions du MESR, de l'agence Erasmus +, de l'alliance CIVICA et de l'alliance EELISA.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris à la rentrée 2023 le décès d'Alexandra

Gaviria Wuytts. Nous regretterons son énergie positive, atout précieux dans notre communauté.

En complément, la CGE envoie régulièrement aux membres de la commission Relations internationales une **infolettre** leur permettant de recevoir des appels à projets ou à contributions, des invitations à des événements et autres informations leur permettant de rester en prise avec les actualités et les opportunités du secteur. La commission s'est également dotée d'un groupe LinkedIn sur lequel les membres sont invités à partager leur actualité.

S'ENGAGER AUPRÈS DES ACTEURS DANS LE DOMAINE DE L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Campus France

- Assemblée générale et Conseil d'administration
- Bureau du Forum, Assemblée générale du Forum (janvier 2023), Université d'été du Forum Campus France (juillet 2023)
- Commissions du Forum Campus France (présidence de la commission Europe, puis de la commission Indo-Pacifique)
- Rencontres Campus France (novembre 2022)
- Alumni day (mai 2023)
- Colloque de l'accueil (juin 2023)

MESR

- Comité de pilotage et groupes de travail du programme Bienvenue en France
- Groupe français de suivi du BFUG (Bologna Follow-Up Group)
- Groupe de concertation transversal international (juin 2023)
- Echanges sur l'Ukraine et l'Iran

MEAE

- Comité de pilotage et Assemblée générale d'Études en France
- Echanges sur les alumni
- Invitation de Laurent Toulouse, Sous-directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et Minh-Hà Pham, Conseillère pour la Science et la Technologie à Londres, au Congrès de la CGE - février 2023

Collaborations et influence

- Rencontre avec l'équipe coopération scientifique et universitaire à Londres (septembre 2022)
- Travaux sur la mobilité longue des apprentis : contribution à la proposition de loi visant à faciliter la mobilité internationale des alternants pour un « Erasmus de l'apprentissage » et participation à une conférence de haut niveau organisée par le Parlement européen (novembre 2022)
- Participation au comité consultatif opérationnel d'Expertise France sur l'enseignement supérieur (décembre 2022)
- Célébration de la Journée internationale de l'éducation, en coopération avec la CCI Paris Ile-de-France et en présence de Jacques Attali (23 janvier 2023)
- Intervention à l'ambassade du Royaume-Uni en France sur l'impact du Brexit ("Mobility Matters Conference") (février 2023)
- Premières assises franco-mexicaines pour la recherche et l'enseignement supérieur avec lancement officiel du réseau des référents handicap d'ambassades à Mexico (mars 2023)
- Signature d'un MoU avec Universities UK International sur la coopération entre les Grandes écoles et les Universités britanniques et les obstacles rencontrés de part et d'autre de la Manche (juin 2023)
- Participation au UK Day organisé par Campus France et l'Ambassade de France au Royaume-Uni (juin 2023)
- Intervention dans le cadre du colloque Knowledge diplomacy organisé par le University of London Institute in Paris (juillet 2023)



Vie étudiante

Laura Chaubard, vice-présidente de la Commission – directrice générale de l'École polytechnique

Date de création de la commission : 2016



A. SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION DES RISQUES

La crise sanitaire a eu un impact significatif sur la santé mentale des étudiants. Lors des différentes réunions de la commission vie étudiante, de nombreux experts et représentants institutionnels ont présenté leurs recherches et points de vue sur cette problématique cruciale.

Le Docteur Monchablon, psychiatre et chef de service au Relais Étudiants-Lycéens de Paris à la Fondation Santé des Étudiants de France, a mis en évidence les enjeux liés à la détresse psychologique des étudiants. Cette intervention a stimulé la réflexion sur les stratégies d'accompagnement à déployer en fonction des pathologies identifiées.

L'association Nightline a également présenté une approche novatrice fondée sur « l'aide par les pairs ». Certaines écoles membres ont exprimé leur intérêt pour cette initiative et ont envisagé d'intégrer une antenne au sein de leur structure.

Mickael Romezy, responsable du GT Activités Physiques et Sportives, a souligné l'importance du sport pour le bien-être étudiant. Il a indiqué que la Conférence des Grandes Ecoles avait participé à la signature d'une feuille de route renforçant la place du sport et de l'activité physique au sein des établissements d'enseignement supérieur. Le groupe de travail a par ailleurs réalisé une enquête pour comprendre les besoins et les pratiques des écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles sur cette thématique (voir pages 54-55).

La commission a également fait appel à la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) en tant qu'acteur reconnu pour intensifier la prévention, la sensibilisation, et l'information dans l'enseignement supérieur sur ces sujets importants.

Enfin, le séminaire annuel Cpastoption, dont la CGE est partenaire, a réuni cette année près de 280 participants, dont des représentants

d'associations étudiantes et des directions d'établissement. Le programme de ce séminaire était dense, avec notamment une table ronde sur les questions des effets de groupe et des conférences sur le consentement et les obligations réglementaires pour la vie étudiante. Les participants ont également pu assister à une pièce de théâtre sur le thème des violences sexistes et sexuelles.

B. CONDITIONS DE VIE ET QUALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

L'année universitaire 2022-2023 a permis à la CGE de contribuer à plusieurs **consultations sur la vie étudiante**. L'une d'entre elles, menée par M. Jean-Michel JOLION dans le cadre de la rédaction d'un rapport demandé par le MESR, visait à faire un **état des lieux des services de la vie étudiante** et de formuler des **recommandations sur les conditions de vie, d'études et de réussite des étudiants** sur tout le territoire. Le Président de la CGE, Laurent Champaney, a été interrogé sur les aides sociales (bourses, restauration à tarif réduit), le logement étudiant, ainsi que le pilotage de la vie étudiante sur les territoires. Un des enjeux a consisté à déterminer si les aides sociales constituent un facteur de réussite, dans un contexte de précarité étudiante accrue. En 2023, à la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Sylvie Retailleau, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) a été sollicitée pour contribuer à **l'élaboration d'un guide méthodologique destiné à faciliter la mise en place de schémas directeurs de la vie étudiante (SDVE)**. Ces schémas directeurs, conçus au niveau de chaque établissement d'enseignement supérieur et étroitement liés à leur environnement local, reflètent l'engagement des établissements à **construire et à renforcer leur politique de vie étudiante** en prenant en compte les besoins spécifiques des étudiants et les caractéristiques de leur territoire. Cette initiative vise à garantir une meilleure qualité de vie et de soutien aux étudiants, tout en favorisant une approche adaptée à chaque contexte.

Par ailleurs, une collaboration fructueuse a été établie entre l'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** et la Conférence des Grandes Écoles (CGE) dans le cadre d'une mission visant à améliorer la qualité de la vie étudiante en Île-de-France. Monique Ronzeau, Présidente de l'Observatoire de la Vie Étudiante, a été chargée de réaliser **une évaluation approfondie de la politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants**, en examinant de près les services et les prestations qui leur sont proposés. À la suite de cet examen, des recommandations concrètes ont été formulées afin d'optimiser les dispositifs existants et de créer un plan global intégrant les spécificités du territoire francilien. Cette initiative vise à garantir une expérience étudiante de haute qualité dans la région tout en répondant aux besoins et aux attentes des étudiants.

Le 31 mars 2023, à l'initiative de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle a eu lieu le séminaire sur la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Pour la DGEIP, l'objectif de ce séminaire était de comprendre la manière dont les étudiants pouvaient se saisir de la CVEC comme un réel moyen d'amélioration de la vie de leur campus.

C. SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE AU SEIN DES GRANDES ÉCOLES

La vie associative dans les écoles a été un sujet majeur pour la commission vie étudiante durant cette année, avec notamment la question de la professionnalisation des membres associatifs ainsi que l'organisation et l'encadrement des week-ends d'intégration et des événements festifs. Enfin, le séminaire de fin d'année a rassemblé une cinquantaine de membres afin de définir sur deux journées de travail collaboratif les différentes thématiques qui allaient être abordées au cours de l'année 2023-2024. Lors de ce séminaire, les membres ont pris la décision d'aborder les sujets de structuration de la vie associative dans les écoles, de projets citoyens ainsi que les enjeux de communication.

PERSPECTIVES D'ACTIONS POUR L'ANNÉE SUIVANTE

- Le groupe de travail Cpas1Option devient le groupe de travail Prévention des risques, pour inclure l'ensemble des risques présents en Grande école. Le partenariat avec la MILDECA

a été renforcé à cette occasion pour faciliter des actions de prévention et de sensibilisation sur le sujet, avec la volonté d'intégrer les compétences psychosociales.

- La Conférence des grandes écoles envisage de créer une assemblée constituante des associations étudiantes du troisième groupe afin de favoriser la concertation avec l'ensemble des parties prenantes étudiantes.
- Le groupe de travail Vie associative s'est engagé à la production de livres blancs sur la question de l'organisation des événements festifs et la professionnalisation des membres.
- Suivre et mettre en œuvre de la feuille de route et notamment des engagements pris par la CGE dans le cadre du comité de suivi JO 2024 pour l'intégration du sport dans les Grandes écoles.

MISSIONS

- Informer ses membres et partager les bonnes pratiques,
- Renforcer la vie et l'expérience étudiante au sein des Grandes écoles,
- Valoriser l'engagement étudiant au sein des Grandes écoles,
- Intervenir auprès des décideurs publics comme un acteur reconnu et clé pour porter des propositions,
- Fédérer les associations représentatives des étudiants pour alimenter la réflexion,
- Nourrir les positions de la Conférence des Grandes écoles.

COMPOSITION

- Services / Direction de la vie associative, de la vie étudiante, de l'expérience étudiante,
- Référents Sport et Activités Physiques et Sportives,
- Associations étudiants (ANIMAFAC, BNEI, BNEM, UNEAP).

ANIMATEURS/ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- GT Expérience étudiante : Julie Bouju (Montpellier Business School) et Constantin Ciofica (AUDENCIA)
- GT CPas1Option : Aline Faes (CentraleSupélec)
- GT Vie associative: Murielle Lasch (Montpellier Business School), Amal Agroub - intérim (Montpellier Business School), Vincent Belhassen (Toulouse Business School)
- GT Activités physiques et sportives : Mickael Romezy (EM Lyon)

Numérique

Frank Bournois, vice-président de la Commission – directeur général de l'ESCP BS

Date de création de la commission : 2022



Essor des plates-formes EdTech, menaces cyber, IA générative : les bouleversements du monde numérique ont un impact direct sur l'enseignement supérieur et la recherche. Afin que les Grandes écoles puissent manœuvrer avec confiance sur ce terrain mouvant, le groupe de travail « Stratégies numériques et enseignement à distance » a donné naissance à une commission dédiée aux défis posés par les nouvelles technologies.

La commission Numérique a pour but d'offrir aux membres de la CGE un espace de dialogue et de réflexion sur ces enjeux qui concernent l'ensemble des établissements membres.

Sur le plan réglementaire, la commission dispose d'un groupe de travail dédié au règlement européen de protection des données (voir page 49), lieu d'échange de bonnes pratiques et de résolution des difficultés. La conformité éthique et juridique des outils disponibles est également un point de vigilance permanent pour la commission, notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée des utilisatrices et utilisateurs. Dans ce cadre, la commission a eu l'occasion d'étudier l'outil de classe virtuelle en open source Big Blue Button, développé par France Université Numérique, et de se pencher sur les questions d'interopérabilité entre les plates-formes éducatives. Face aux changements profonds en cours dans l'écosystème numérique, avec notamment

l'entrée en vigueur du DMA (*Digital Markets Act*) qui rebat les cartes du marché pour les GAFAM, la commission mène un travail de veille sur les évolutions du monde de l'EdTech afin d'identifier les outils les plus responsables et efficaces.

La CGE reste également à l'affût des technologies émergentes, et a consacré la journée du 6 octobre 2022 à un colloque sur le métavers (voir pages 16-17). L'événement a permis aux participants d'échanger sur les usages les plus sûrs et enrichissants de ce nouveau médium. Les établissements ont ainsi pu témoigner de leur utilisation du métavers pour diminuer les risques liés aux expériences en laboratoire ou à la manipulation de machines coûteuses. La commission mène par ailleurs un travail de veille sur la démocratisation de l'IA générative et des LLM (*Large Language Models*), qui posent à l'enseignement supérieur des défis inédits tant en termes de droit d'auteur que d'usage des données, d'inclusivité et de souveraineté.

Afin de permettre à ses membres d'évoluer sereinement dans cet environnement en permanente accélération, la commission Numérique prévoit la publication prochaine d'un livre blanc résumant les enjeux et les bonnes pratiques pour les établissements de la CGE. Grâce à ce document de référence, les Grandes écoles disposeront des éléments nécessaires pour une gestion sûre et efficace d'outils numériques plus que jamais incontournables.

GT RGPD

Animateur : [Guillaume Pourquoié](#), DPO de Grenoble École de Management et Président de SupDPO

Co-animatrice : [Sylvie Dourlat](#), DPO de HEC

Référente : [Isabelle Laurençot](#)

Date de création : 10 avril 2018



MISSIONS ET COMPOSITION

Le GT RGPD est un espace d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre DPO ayant vocation à :

- **Faciliter la montée en compétences des DPO** en réduisant leur isolement
- Fluidifier leurs relations avec les « métiers » **Instruire collaborativement** les sujets liés à la protection des données au sein des Grandes écoles
- **Produire** (ou participer à la production) **des fiches pratiques, guides, recommandations sectorielles** validées par l'autorité de contrôle (CNIL)
- **Contribuer, in fine, à la mise en conformité des établissements**

En 2022-2023, ont été au cœur de ses préoccupations :

- La Formation continue et la caractérisation des relations avec les partenaires
- JobTeaser
- La contractualisation dans le cadre des partenariats académiques hors UE
- Les transferts de données vers les associations d'alumni
- Google Analytics
- Le récapitulatif administratif et pédagogique des étudiants

ANIMATEURS/ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- GT Stratégies numériques et formation à distance : Amandine DUFFOUX (EIGSI)
- GT RGPD : Guillaume POURQUIÉ, DPO de Grenoble École de Management et Sylvie DOURLAT, DPO de HEC

2^e édition

Prix Jean-François FIORINA de l'Innovation pédagogique



Fabriquer une chaise, se perdre dans un centre commercial, secourir un blessé en zone de conflit : le point commun de cet éventail de situations hétéroclites, c'est le prix Jean-François Fiorina.

Anciennement nommé Prix CGE pour l'innovation pédagogique, il a pour objectif de mettre en lumière l'inventivité de l'enseignement dans les Grandes écoles, de promouvoir ces nouveaux projets au sein du réseau CGE et ainsi de souligner le rôle moteur des établissements au sein de l'enseignement supérieur. Pour cette

deuxième édition, le prix a été rebaptisé du nom de Jean-François Fiorina, instigateur de cette récompense, décédé subitement en 2023. Directeur de l'IPAG, ancien directeur de Grenoble EM, sa personnalité attachante avait marqué les participants à l'événement en 2022. Il a donc paru naturel de donner son nom à ce projet qui lui a tenu à cœur.

Cette année, le jury a reçu un total de 82 propositions, toutes empreintes de créativité et d'ambition. Les projets ont émané de 37 écoles de management, 35 écoles d'ingénieurs, et 10 écoles d'autres spécialités. Ils ont été sélectionnés sur leur originalité, leur cohérence et leur impact, mais aussi leur reproductibilité dans d'autres établissements et la qualité du dossier proposé. Neuf prix ont été décernés, dont un prix coup de cœur pour un projet particulièrement marquant.

Le jury remercie chaleureusement tous les participants et donne rendez-vous à toutes et tous pour l'édition 2024 du prix Jean-François Fiorina !

LISTE DES LAURÉATS 2023

- Dans la catégorie « Accès diversité inclusion » :
Polytechnique, HEC, Strate : « De l'idée au prototype »
- Dans la catégorie « Accompagnement des professeurs et enseignants » :
ESDES : « Kit de scénarisation »
- Dans la catégorie « Apprentissage ludique ou insolite » :
IÉSEG : « Vivre le changement pour mieux manager »
- Dans la catégorie « E-learning et hybridation » :
Neoma : « Transformation digitale en e-learning »
- Dans la catégorie « Evaluation des apprentissages » :
INSA Rouen : « Ubiquity »



- Dans la catégorie « Immersive Learning » :
IMT : « Former pour prévenir les VSS »
- Dans la catégorie « Multidisciplinarité » :
École centrale de Lyon : « Weex »
- Dans la catégorie « Professionnalisation des apprenants » :
École du Val de Grâce : « Projet SIMS »
- Dans la catégorie « Coup de cœur du jury » :
HEC Liège : « Nuit au centre commercial »

04

OBSERVATOIRE



Baromètre Égalité femmes-hommes

Édition 2023

La 8^e édition du Baromètre Égalité Femmes-Hommes de la CGE a été réalisée entre septembre 2022 et février 2023. Ce dispositif d'enquête déployé sur l'ensemble des établissements membres de la CGE vise à fournir aux référentes et référents égalité, aux directions des établissements et à l'ensemble des personnes en charge de l'égalité, des indicateurs de mesure et de suivi des politiques égalité femmes-hommes.

Les statistiques sont établies pour chaque groupe de spécialités : écoles d'ingénieurs, écoles de management et autres établissements permettant ainsi à chaque référent de positionner son établissement au sein de son groupe de référence.

Le Baromètre égalité femmes-hommes constitue ainsi un outil de pilotage de la politique égalité femmes-hommes pour chaque établissement, mais aussi pour le Groupe de travail égalité femmes-hommes de la CGE.

Principaux enseignements de cette nouvelle édition : même si une sous-représentation des étudiantes dans certaines filières et des femmes dans les instances de décision au sein des établissements subsistent, la grande majorité des Grandes écoles disposent désormais de stratégies et de plans d'action dédiés à l'égalité femmes-hommes. La nomination d'un référent en charge de l'égalité femmes-hommes est aujourd'hui quasi généralisée dans les établissements membres de la CGE. Néanmoins,

seulement 4% des référent.e.s disposent d'un temps complet pour réaliser leurs missions. 9 écoles sur 10 ont mis en place des dispositifs pour traiter les situations de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes.

LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS L'INSERTION DES DIPLÔMÉS

La période post crise COVID a montré des signes très positifs concernant l'accès à l'emploi des jeunes diplômées et diplômés. Les principaux marqueurs de l'emploi (taux net d'emploi, accès à l'emploi cadre et salaires) affichent des progressions pour l'ensemble des jeunes diplômés. Pourtant, les conditions d'emploi des jeunes diplômés continuent d'être moins favorables aux jeunes femmes qu'elles soient diplômées d'une école d'ingénieur, d'une école de management ou d'un autre établissement membre de la CGE.

PLACE DES FEMMES DANS LES ÉTABLISSEMENTS : LES GRANDES ÉCOLES, UN MODÈLE DE MIXITÉ PERFECTIBLE

Nous notons une forte disparité en matière de mixité selon les établissements : si les écoles de management affichent encore cette année une mixité parfaite au sein des formations initiales (la moitié des étudiants sont des femmes), les étudiantes représentent seulement un tiers des effectifs des écoles d'ingénieur.



Retrouvez l'intégralité des résultats du baromètre égalité femmes-hommes sur le site internet de la CGE.

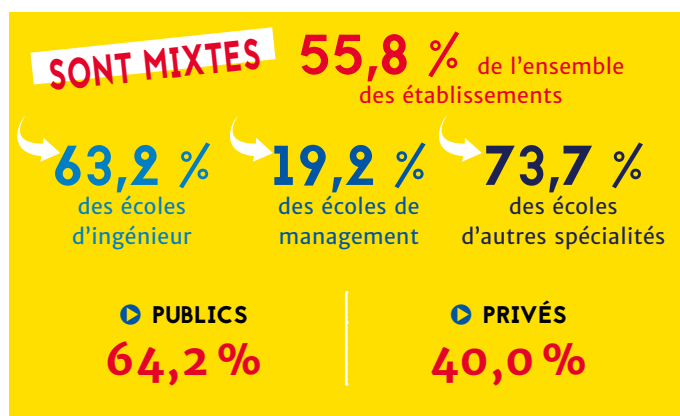
Quand on analyse la mixité au sein des salariés des établissements, la tendance s'inverse : 63,2% des écoles d'ingénieur sont des établissements mixtes par la répartition femmes-hommes de leur personnel (19,2% pour les écoles de management). Ainsi, une attention toute particulière devra être apportée à la répartition femmes-hommes dans les recrutements, afin qu'elle n'amplifie pas le manque de mixité des personnels des écoles de management ni ne remette en question la mixité des autres établissements. Des écarts de salaire en défaveur des femmes sont constatés sur l'ensemble des catégories de personnel, dans le secteur public et dans le secteur privé. Seule la catégorie des « employés » du secteur privé fait exception.

Par ailleurs, qu'elles relèvent de la gouvernance de l'établissement ou de la direction académique, les instances de direction des grandes écoles comptent une minorité de femmes. Néanmoins, elles franchissent cette année la barre des 40% dans les comités de Direction. A noter que la représentation des femmes dans les instances de direction varie nettement selon les établissements, certains établissements n'intégrant aucune femme dans leur conseil d'administration et/ou leur comité exécutif.

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DE LA PART DES ÉCOLES ET DES ÉTUDIANTS

En 2022, 71,7% des Grandes écoles de la CGE ont planifié et structuré leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes au travers de la mise en place d'une stratégie. La part des établissements mesurant l'impact des actions mises en place continue de progresser et franchit pour la première année la barre des 50% (53,4%).

Le baromètre 2022 montre également l'implication croissante des étudiantes sur les sujets liés à l'égalité : 69,0% des associations étudiantes mènent des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes qui représente une question prioritaire pour celles-ci. Les associations étudiantes rattachées aux écoles de management sont significativement plus nombreuses à disposer d'une charte qui les engage sur les questions de harcèlement et de VSS.



La représentation des femmes dans les bureaux des associations étudiantes est en nette progression dans les écoles de management, mais recule dans les écoles d'ingénieur. Le bureau des arts est la seule association qui accueille en moyenne une petite majorité de femmes dans ses bureaux.

FOCUS SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS) : UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

Pour la 5^e année consécutive, la CGE a souhaité consacrer le focus thématique aux dispositions mises en place par les établissements pour lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).

91,2% des établissements répondants déclarent disposer d'une cellule (ou d'une personne contact) chargée de traiter les situations de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes; ils étaient seulement 56,5% il y a trois ans. Parmi eux, 87,4% (78,4% en 2021) bénéficient d'un personnel formé à la gestion des situations de harcèlement. 77,7% (67,6% en 2021) ont été saisis ne serait-ce qu'une fois pour traiter une situation de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes.

Si les actions de sensibilisation de ces cellules sont menées principalement à destination des étudiants, elles concernent aussi les salariés. 41,7% déclarent que des procédures disciplinaires ont été engagées au sein de leur établissement ne serait-ce qu'une fois à l'encontre d'étudiants reconnus comme étant responsables de harcèlement sexuel ou de comportements sexistes.

Nous constatons ainsi que la mobilisation pour agir contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles au sein des Grandes écoles est en nette augmentation depuis 2 ans.

Enquête Pratiques sportives des étudiants

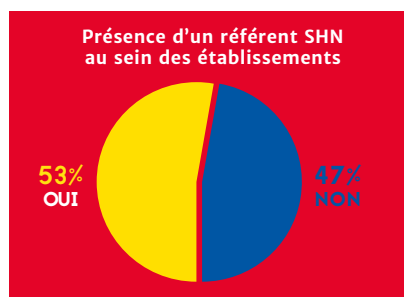
Édition 2023

50% DES ÉTUDIANTS DES GRANDES ÉCOLES PRATIQUENT UNE ACTIVITÉ SPORTIVE.

La **Conférence des grandes écoles (CGE)** présente les résultats d'une nouvelle Enquête Sport, seconde édition après l'enquête de 2018. Cette nouvelle enquête permet de dresser un **état des lieux** de la pratique sportive des étudiants et étudiantes des grandes écoles afin de la développer, et ainsi de réaliser les **objectifs fixés par la feuille de route interministérielle** : « Développer la pratique sportive de nos étudiants – notre priorité ». Pour toutes les écoles membres de la CGE ayant participé à cette enquête, les résultats sont un encouragement à poursuivre les efforts déjà entamés et à les renforcer dans la perspective de cette année Olympique et Paralympique. Cette initiative s'appuie sur une feuille de route ambitieuse visant à **développer la pratique sportive des étudiants des Grandes écoles**. Afin de **mener un travail d'audit et d'évaluation** sur les pratiques sportives et les besoins des Grandes écoles, la CGE a donc piloté et analysé cette enquête afin de dresser un premier état des lieux.

Pour Laurent Champaney, président de la CGE, Directeur général d'Arts et Métiers, Sciences et Technologies : « L'année universitaire 2023-2024 s'annonce comme une année historique pour le sport en France, marquée par l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ces événements de portée mondiale offrent une opportunité unique de célébrer le sport sous toutes ses formes et de promouvoir les valeurs d'inclusion, de compétition saine et de dépassement de soi ».

Dans un premier temps, l'enquête dévoile que seulement **53% des établissements ont un référent Sportif de Haut Niveau** contre 67% ayant un référent sport. **L'objectif de la CGE est d'atteindre les 100% en 2024**. Au sein des écoles membres de la Conférence des grandes écoles, 11 écoles accueillent plus de 10 sportifs de haut niveau¹ et certaines plus de 50².



53%
des écoles ont un référent SHN.

- **18 écoles accueillent plus de 10 sportifs de haut niveau** : Kedge BS, ESME, JUNIA, EFREI, AUDENCIA, Montpellier Business School, ECAM, ECE, ESIEE, Ecole polytech Nantes, INSA Strasbourg
- **Certaines plus de 50** : INSA Lyon, Grenoble INP, Association Léonard de Vinci, INSA Toulouse, INSA Rennes, Grenoble Ecole de Management, EM Lyon

L'absence de créneaux dédiés dans les emplois du temps apparaît aussi comme une problématique majeure des établissements. Si 79% des Écoles déclarent sanctuariser une demi-journée par semaine (le jeudi après-midi pour 68% d'entre elles), 19% ne prévoient encore aucun créneau dédié à la pratique sportive.

En vue de parer au manque de considération et de valorisation de la pratique sportive dans les cursus, la CGE propose de **renforcer les propositions d'UE « Sport » optionnelle et de promouvoir la possibilité d'octroyer des crédits ECTS** ou une bonification dans les notations. La CGE est déjà engagée dans cette voie depuis plusieurs années mais souhaite poursuivre et accroître son développement cette année encore.

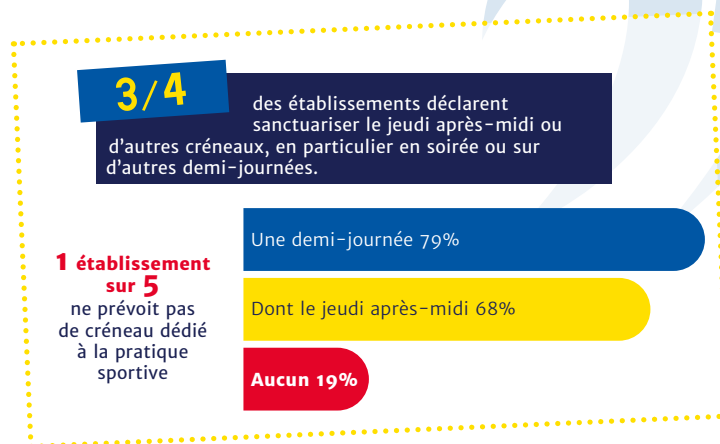
La CGE ambitionne de **licencier un maximum d'étudiants à la FFSU, avec 10-15% d'augmentation de licences pour la période 2023-2024**. De fait, les étudiants des Grandes écoles représentent 51% du nombre total de licenciés Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Si, en moyenne, 22% des étudiants pratiquant une activité sportive sont licenciés FFSU, il apparaît que dans certaines écoles où le sport est obligatoire 100% des étudiants sont licenciés.

51%

du nombre total de licenciés FFSU sont des étudiants des Grandes écoles.

En moyenne, **22%** des étudiants pratiquant une activité sportive sont licenciés FFSU. Dans certaines écoles où le sport est obligatoire, **100%** des étudiants sont licenciés.

Le groupe de travail Activités Physiques et Sportives (APS) s'est engagé à faire labelliser « Génération 2024 » les établissements qui ne le sont pas encore et à prolonger les établissements qui le sont déjà. L'objectif de la CGE est de **doubler**



le nombre actuel d'établissements labellisés.

En effet, l'enquête Sport 2023 rapporte que 36% des établissements sont labellisés « Génération 2024 » contre 64% qui ne le sont pas. 36% des établissements labellisés sont des écoles d'ingénieurs, 61% des écoles de management et 8% des écoles d'autres spécialités.

Enfin, plus de la moitié des Écoles déclarent que le sport est un enjeu stratégique.

Les plus grands enjeux de la pratique sportive sont : la santé et le bien-être, la formation et l'acquisition de compétences, la socialisation et le développement du sentiment d'appartenance.

Pour Pierre Mathiot, VP Vie étudiante de la CGE, Directeur général de Sciences Po Lille : « Les Grandes écoles montrent qu'elles ont la capacité d'agir rapidement et efficacement sur ces priorités. Pour redoubler d'efforts, et à la manière d'un marathonien, elles vont trouver le rythme et l'endurance qui permettra aux étudiants d'équilibrer l'exigence de leurs études avec la nécessité d'une pratique sportive ».

Enquête Insertion professionnelle

Édition 2023

Le rebond post crise sanitaire se confirme avec des résultats toujours à la hausse

L'Enquête insertion 2023, destinée à mesurer l'employabilité des nouveaux diplômés des Grandes écoles, confirme la capacité de rebond du « modèle » Grande école et la dynamique positive dans laquelle il s'est inscrit. Pour les écoles membres de la CGE, les résultats à la hausse de cette nouvelle enquête sont un encouragement à poursuivre dans la voie de l'excellence au profit des étudiantes et des étudiants ainsi que des entreprises et organisations appelées à les employer.

Dans un contexte socio-économique plus propice au recrutement des cadres (308 000 recrutés en 2022 selon l'APEC) et notamment des jeunes diplômés, l'enquête 2023 pointe en particulier :

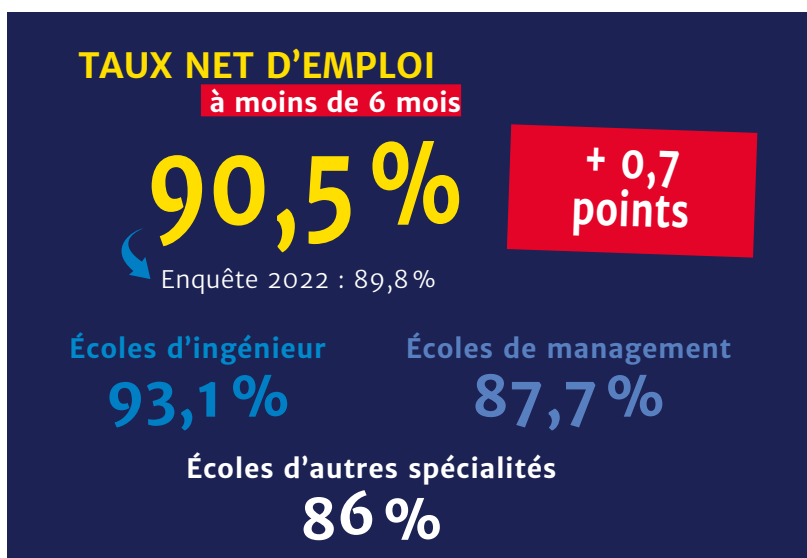
LE TAUX NET D'EMPLOI EST TOUJOURS EN HAUSSE

Déjà élevé l'an passé, le **taux net d'emploi des diplômés atteint 90,5 %** et se maintient au-dessus des niveaux d'avant la crise sanitaire de 2021.

La hausse est nette pour les ingénieurs (+ 2 points en un an pour atteindre 93,1 %). Le taux net d'emploi est stable pour les écoles d'autres spécialités (86 %, + 0,1 point) et présente un léger recul pour les managers (87,7 %, - 0,9 points).

POUR LES DIPLÔMÉS, LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT SONT ENCORE TRÈS BONNES

- **Après l'obtention d'un diplôme « Grande école », le recrutement est rapide** : 86,6 % ont été recrutés en moins de 2 mois. Pour une grande part, le contrat était même signé avant l'obtention du diplôme : le taux de diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école (68,6 %) constitue le niveau le plus haut de la décennie.
- **Les diplômés 2022, en emploi en France, sont en majorité embauchés en CDI** : ils sont 85,5 % dans ce cas. C'est le niveau le plus élevé de ces dernières années.
- **87,4 % d'entre eux ont un statut cadre** : c'est vrai pour 92,1 % des ingénieurs, 81,2 % des managers et 71,8 % des diplômés d'autres spécialités. Un bémol cependant : selon le type d'école, la part de cadres chez les femmes est 7 à 9 points inférieure à celle des hommes.
- **Pour tous, les salaires hors primes en France conservent une tendance haussière.** La





Laurent Champaney, président de la CGE

progression sur un an est de 4,5 % grâce à une importante offre d'emplois cadres qui bénéficie aux nouveaux diplômés. La croissance est un peu plus forte pour les ingénieurs (+ 4,9 %) que pour les managers (+ 3,1 %). Ces derniers conservent cependant un salaire moyen hors primes plus élevé (39 332 €) que les ingénieurs (37 601 €).

CES EXCELLENTE CONDITIONS DE RECRUTEMENT RÉVÈLENT NÉANMOINS DES DISPARITÉS FEMMES - HOMMES.

- **Globalement, pour la promotion 2022, les salaires bruts annuels hors primes sont assez concentrés** : plus de deux diplômés salariés en France sur trois (68,5 %) perçoivent entre 30 000 et 42 000 € par an. C'est aussi vrai pour les femmes (67,8 %) que pour les hommes (69 %).
- **Pour autant, l'écart de salaires femmes/hommes est équivalent à celui de 2022.** Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,5 % à celui des femmes (hommes : 39 000 €, femmes : 36 949 €). L'écart était de 5 % l'an passé.
- **La disparité femmes / hommes apparaît nettement dans les tranches extrêmes** : en dessous de 30 000 €, les femmes sont plus nombreuses (12,7 %) que les hommes (4,8 %). Au-delà de 42 000 €, la situation s'inverse : 26,2 % des hommes et seulement 19,4 % des femmes.

LES DIPLÔMÉS SE CONCENTRENT SUR QUELQUES SECTEURS D'ACTIVITÉ DONT LE CLASSEMENT VARIE SENSIBLEMENT

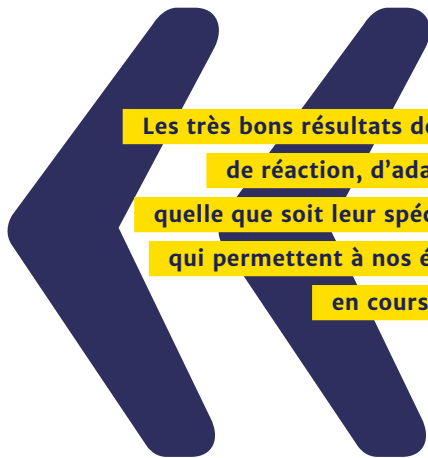
Les secteurs d'activités où les étudiants sont appelés à exercer demeurent quasi les mêmes que les années précédentes. Néanmoins, leur ordre d'importance dans le choix des nouveaux diplômés connaît quelques variations :

- Ainsi, **les sociétés de conseil** restent le premier secteur de recrutement des managers (21,9 %, + 3,3 points en un an). Viennent ensuite, à environ 13 % des recrutements, **la banque-assurance** et **les activités informatiques** (TIC services, où sont classées les entreprises de services du numérique (ESN)).
- Pour les ingénieurs, **l'industrie des transports** remonte au 3^{ème} rang avec 6,7 % des emplois, après deux ans en léger recul (4,8 % en 2021 et 5,4 % en 2022). **La construction-BTP** est au 4^{ème} rang avec 6,4 % des emplois. Dans l'ensemble, l'industrie représente 24,5 % des emplois d'ingénieurs (22,1 % de l'an dernier).

DES CONDITIONS D'EMBAUCHE TRÈS BONNES AUSSI POUR LES APPRENTIS

Moins de 6 mois après leur sortie, les diplômés issus de l'apprentissage présentent des indicateurs d'insertion proches de l'ensemble des diplômés :

- **Le taux net d'emploi des apprentis atteint**



Les très bons résultats de l'enquête Insertion confirment toute la capacité de réaction, d'adaptation et de progression de nos établissements, quelle que soit leur spécialité. Dans cet esprit, poursuivons les initiatives qui permettent à nos étudiants d'aborder les enjeux liés aux transitions en cours et d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour y faire face et trouver des solutions. >>

Nicolas Glady, vice-président de la CGE en charge des Formations et carrières, directeur de Télécom Paris

90,6 %, à un niveau équivalent à celui de l'ensemble (90,5 %).

- Ils sont embauchés rapidement après leur sortie d'école (87,3 % en emploi en moins de 2 mois).

- Leurs conditions d'embauche sont aussi bonnes : 86,8 % en CDI et 85,6 % cadres. Le salaire d'embauche des apprentis travaillant en France s'établit en moyenne hors primes à 37 763 €, un peu en-dessous de la moyenne de l'ensemble des diplômés (38 184 €).

LA RSE EST PRÉSENTE

DANS **38,6 %** DES POSTES

- Ingénieurs 35,4 %
- Managers 43,3 %
- Autres spécialités 44,3 %

88,2 %

DE CES POSTES SONT LIÉS À L'ENVIRONNEMENT



LA PLACE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Depuis plusieurs années, la transition écologique a intégré les entreprises, les incitant à changer leurs pratiques ou à faire émerger de nouvelles activités. Huit diplômés en activité professionnelle sur dix considèrent que la transition écologique fait partie des préoccupations de leur employeur. En mission principale ou occasionnelle, la RSE est présente dans 38,6 % des postes des diplômés de la promotion 2022 : 15 % sur leur mission principale et 22,8 % occasionnellement sur des projets ayant une dimension RSE. La RSE est présente plus souvent via des enjeux liés à l'environnement, cité par près de neuf diplômés sur dix (88,2 %), dont les deux tiers (63,1 %) ont jugé qu'ils ont acquis dans leur formation les compétences nécessaires pour répondre à la dimension environnementale de leur poste, un peu plus pour les ingénieurs que pour les autres diplômés.

05

CGE & SES MEMBRES (2023)

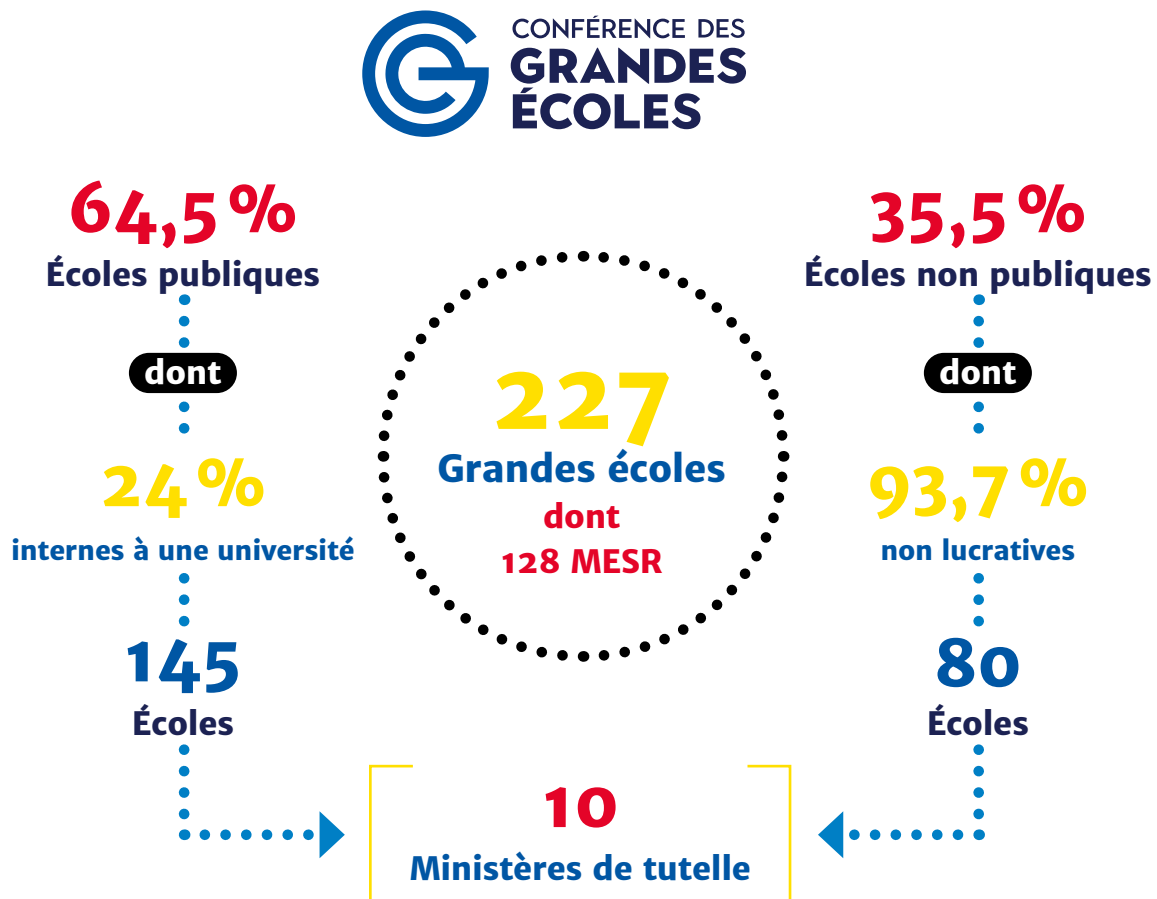


La Conférence des grandes écoles

En juillet 2023, la CGE regroupe 227 Grandes écoles françaises, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, militaires, vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent près de 47 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant

et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable gage de qualité. La CGE s'assure du respect, par l'ensemble de ses membres, de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 240 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

La CGE regroupe 227 Grandes écoles françaises* placées sous 10 ministères de tutelle



LE RÔLE DE LA CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, défis sociétaux...).

Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap...

Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé, MSc – Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement, le label 4DIGITAL, attestant de la maturité numérique des écoles habilitées.

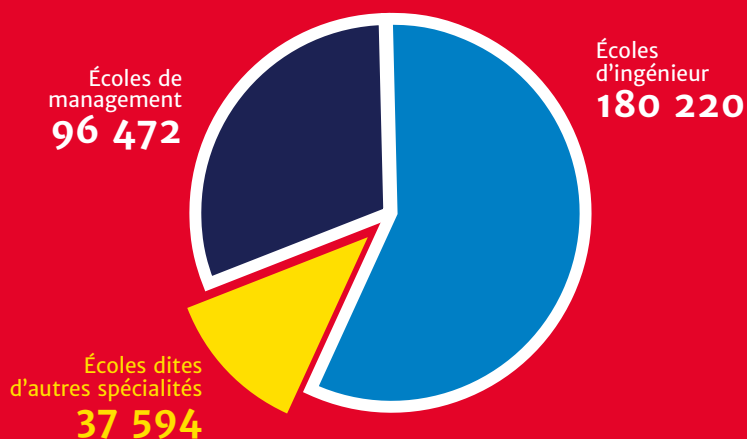
Créée en 1973, la CGE est une association loi de 1901 dont les membres sont répartis au sein de 3 collèges :

En juin 2023 :

- le collège Écoles comprend 238 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (dont 13 étrangers) et 2 établissements dans le groupe des écoles affiliées,
- le collège Entreprises rassemble 10 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires
- le collège Organismes est composé de 41 organisations : associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée; autres organisations liées à l'enseignement supérieur...

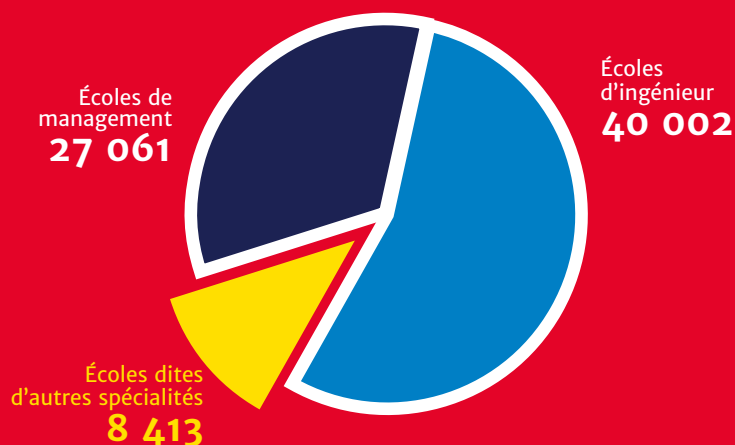
Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation). Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de

314 286 étudiants inscrits au programme Grande école en 2021-2022



Source : CGE – Enquête Effectifs 2022/2023 – janvier 2023

75 476 étudiants diplômés du programme grande école



CGE – Enquête Flux de diplômés à l'issue de 2021/2022 – janvier 2023

l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre. Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires,

d'autres ont un statut associatif ou autre. Regroupant 72 % des écoles d'ingénieur habilitées par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), 100 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 314 286 étudiants en 2022-2023 (1) dont 39,2 % de femmes en moyenne (soit une baisse de de 0,2 point par rapport à 2021-2022, où le taux de féminisation s'élevait à 39,4 %) et 15,2 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 14,4 % l'année précédente) ce qui marque la reprise de la mobilité entrante après deux années contraintes par les limitations induites par la crise sanitaire.

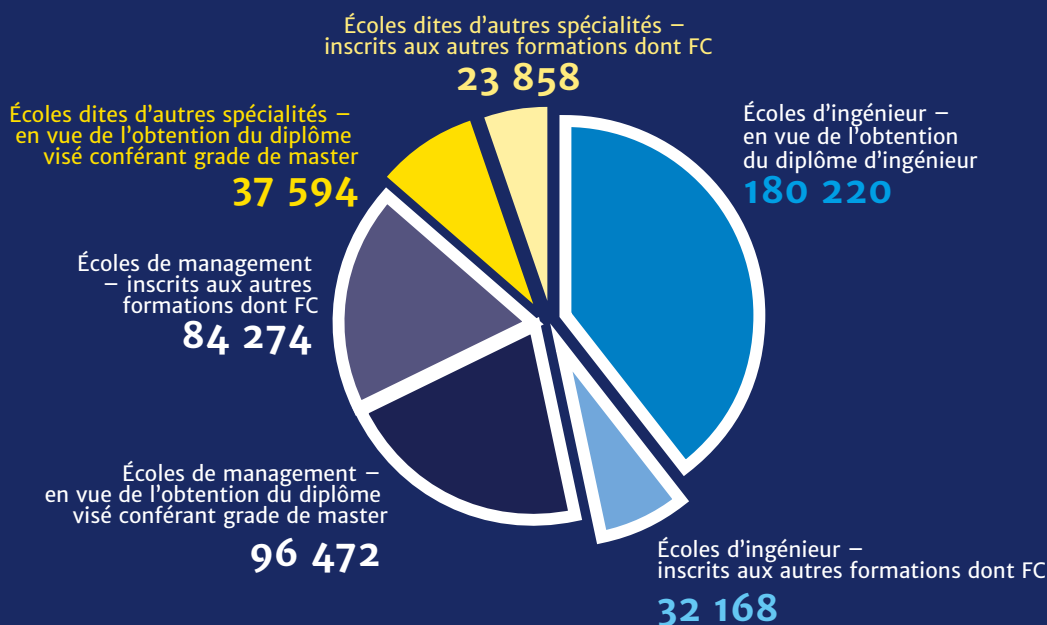
Le nombre d'alternants affiche une augmentation de 16,8 % entre 2021-2022 et 2022-2023, passant de 49 598 étudiants à 57 927. 92 % d'entre eux, ont le statut d'apprenti, les autres étant en contrat de professionnalisation. Les alternants, représentent en 2022-2023 23,2 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie, soit une progression de 1,4 points par rapport à l'année antérieure (21,8 %). Toutes formations confondues - c'est à dire

1. Les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des écoles de la CGE n'incluent pas ceux des écoles admises lors des CA de mars et juin 2023
2. Repères et références statistiques, édition 2023, ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, DEPP

en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats - les écoles membres de la CGE ont assuré, en 2022-2023, la formation de 443 988 étudiants. Adjonction faite du périmètre de la formation continue, ce sont au total 454 586 apprenants qui ont reçu une formation au sein des écoles de la CGE (soit 6,4 % d'étudiants de plus qu'en 2021-2022, représentant 27 305 étudiants supplémentaires).

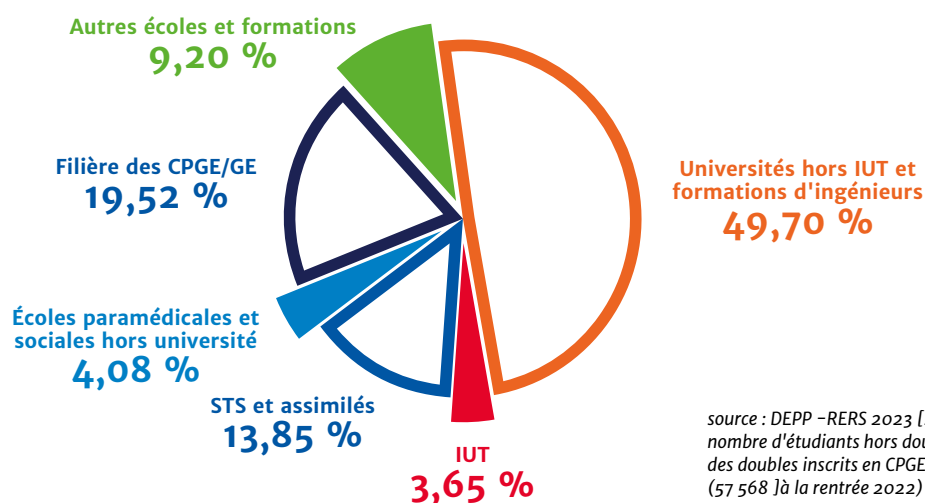
À l'issue de l'année 2021-2022 (1), les écoles françaises de la CGE ont diplômé 75 476 étudiants pour le programme Grande école (soit 3,7% de plus qu'à l'issue de 2020-2021). La part des alternants ne cesse de croître; ils représentent cette année 29,25 % des diplômés du PGE, soit 1,4 % de plus que l'année passée. Les apprentis pèsent pour 83,8 % des diplômés alternants (+ 5 % en 1 an), et les diplômés post contrat de professionnalisation pour 16,2 % (- 5 % en 1 an). À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS (2) 2023 portants sur les diplômés de 2021, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2021, 73,8 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle pour cette même année 2021, 46,9 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues.

454 586 étudiants inscrits, toutes formations confondues (y compris FC), dans les grandes écoles françaises en 2022-2023 (+ 27 305 depuis 2021-2022, soit + 6,4 %)



Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

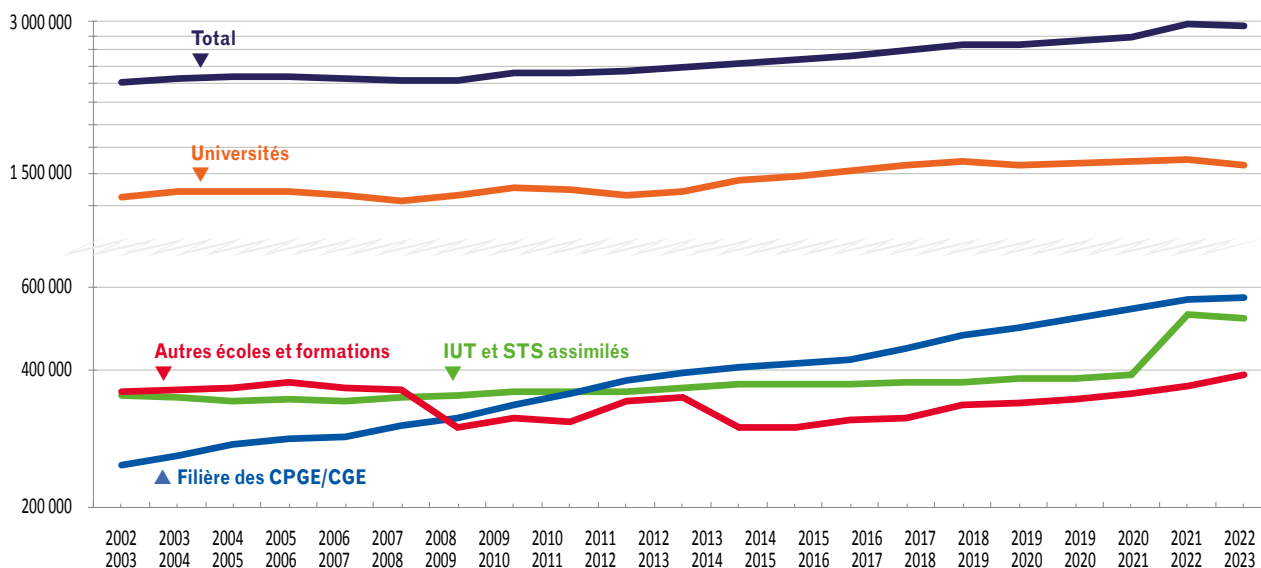
Année scolaire 2022-2023



source : DEPP - RERS 2023 (2022-2023 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (57 568) à la rentrée 2022)

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur français

source : DEPP



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2016
 2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2017
 2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2018
 2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) - source : RERS 2019
 2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 311 à la rentrée 2019) - source : RERS 2020
 2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) - source : RERS 2021
 2022-2023 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (57 568 à la rentrée 2022) - source : RERS 2023

Écoles membres de la CGE*

2IE

3iL Ingénieurs

AgroParisTech

Arts et Métiers

Audencia Business School

Bordeaux Sciences Agro

Bordeaux-INP - ENSEIRB -

MATMECA

BREST BUSINESS SCHOOL

BSB BURGUNDY SCHOOL OF

BUSINESS

BUILDERS École d'ingénieurs

CELSA Sorbonne-Université

Centrale Lille

Centrale Lyon

Centrale Méditerranée

Centrale Nantes

CentraleSupélec

CESI École d'Ingénieurs

CFJ

CFVG

Chimie ParisTech

Clermont Auvergne INP

CNAM

CPE Lyon

CY Tech

EAE

EBI

EBS PARIS

ECAM LaSalle - Campus de Lyon

ECAM Rennes-Louis de Broglie

ECAM-EPMI

ECE école d'ingénieurs

École des Ponts ParisTech

École polytechnique

École polytechnique de Louvain

(EPL)

ECPM

EDC PARIS BUSINESS SCHOOL

EDHEC BUSINESS SCHOOL

EFREI Paris

EHESP

EHTP

EIGSI

EIVP

EM Normandie

EM Strasbourg Business School

EMLV

emlyon Business School

EN

ENAC

ENGEES

ENI Brest

ENI Metz

ENISE

ENS

ENS Lyon

ENS Paris-Saclay

ENS Rennes

ENSA de Paris-Est

ENSA Lyon

ENSA Paris-Malaquais

ENSA Paris-Val de Seine

ENSA Versailles

ENSAD

ENSAE Paris

ENSAI

ENSAIA

ENSAIT

ENSAM

ENSA-PB

ENSarchitecture de Nancy

ENSASE

ENSC - Bordeaux-INP

ENSC Lille

ENSC Montpellier

ENSC Mulhouse

ENSC Rennes

ENSCI Les Ateliers

ENSEA

ENSEM

ENSFEA

ENSG - Géologie

ENSG - Géomatique

ENSGSI

ENSGTI

ENSIBS

ENSIC

ENSICAEN

ENSIIE

ENSIL-ENSCI

ENSISA

ENSMR (ex ENIM)

ENSP

ENSSAT

ENSTA Bretagne

ENSTA Paris

ENSTIB

ENTPE

ENV Alfort

ENVT

EOGN

EPF

EPITA

ESA Angers

ESA Lyon-Bron

ESA Paris

ESAIP

ESAM Caen-Cherbourg

ESB

ESC Clermont

ESC PAU BUSINESS SCHOOL

ESCE

ESCOM

ESCP Business School

ESDES École de management

ESEO

ESIEA

ESIEE Paris

ESIGELEC

ESILV

ESM Saint-Cyr

ESME-SUDRIA

ESPCI Paris

ESPRIT

ESSCA

ESSEC Business School

ESTACA

ESTIA

ESTP Paris

EVDG

Excelia Business School

Gembloux Agro-Bio Tech

Grenoble École de Management
(GEM)

Grenoble INP - Ense3

Grenoble INP - ENSIMAG

Grenoble INP - ESISAR

Grenoble INP - Génie Industriel

Grenoble INP - Pagora

Grenoble INP - PHELMA

HEC Liège
HEC Montréal
HEC Paris

IAV Hassan II (MAROC)
ICAM
ICD International Business School
ICES
ICN Business School
IEP Lille
IEP Rennes
IÉSEG School of Management
IFM
IFP School
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire
IMT Mines Albi
IMT Mines Alès
IMT Nord Europe
INP
INPT
INSA Centre Val de Loire
INSA Hauts-de-France
INSA Lyon
INSA Rennes
INSA Rouen Normandie
INSA Strasbourg
INSA Toulouse
INSEAD
INSEEC Grande École
INSP
Institut Agro Dijon
Institut Agro Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers
Institut d'Optique
Institut Mines-Télécom Business School
INSTN
IPAG Business School
IPSA, école de l'air, de l'espace et de la mobilité durable
ISAE-ENSMA
ISAE-SUPAERO
ISAE-SUPMÉCA
ISARA
ISAT
ISC Paris

ISEN Brest
ISEN Yncréa Méditerranée
ISEP
ISG
ISIT
ISMANS CESI
ISTEC
ISTOM
ITECH Lyon

JUNIA

KEDGE BS

L'École de design

Mines Nancy
MINES Paris-PSL
Mines Saint-Etienne
Montpellier Business School

NEOMA Business School

Oniris

Paris School of Business
Polytech Angers (ex ISTIA)
Polytech Clermont
Polytech Grenoble
Polytech Lille
Polytech Marseille
Polytech Montpellier
Polytech Nancy
Polytech Nantes
Polytech Orléans
Polytech Paris-Saclay
Polytech Tours
Polytechnique Montréal

Rennes School of Business

SCBS - Ecole de management de Y SCHOOLS

Sciences Po Aix
Sciences Po Bordeaux
Sciences Po Grenoble (IEP G)
Sciences Po Lyon

Sciences Po Paris
Sciences Saint-Germain-en-Laye
Sciences Po Toulouse
SIGMA Clermont
SKEMA Business School
SUP'COM Tunis
SUPMICROTECH-ENSMM

TBS

TELECOM Paris
Télécom Physique Strasbourg
Télécom SudParis
Toulouse INP - EI Purpan
Toulouse INP - ENI Tarbes
Toulouse INP - ENM
Toulouse INP - ENSAT
Toulouse INP - ENSEEIHT
Toulouse INP - ENSIACET

UniLaSalle
Université Paris Dauphine - PSL
UTBM
UTC
UTT

VetAgro Sup

COLLÈGE ÉCOLES - "GROUPE DES ÉCOLES AFFILIÉES"

FERRANDI Paris
Institut Lyfe (Institut Paul Bocuse)



Écoles d'ingénieurs **Écoles de management** Écoles d'autres spécialités

* La liste actualisée des écoles membres de la CGE est à retrouver sur www.cge.asso.fr/membres/ecoles ou par le flashcode.

Entreprises et organismes membres de la CGE*

Entreprises membres

ATLAS
CCI FRANCE
CCI Paris Ile-de-France
EDF
ENGIE
INTERNATIONAL SOS
LVMH
MAIF
ORANGE
Université des Métiers du Nucléaire



Organismes membres

ABG
Alliance Agreenium
Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA
Anasup
ANRT
AOCDF
AP-HEC
APLCPGE
APPLS
Arts et Métiers Alumni
Association AAIHP
Association AX
Association TELECOM Paris alumni
CDGEB
CESI Alumni
Clermont Auvergne INP
ENAC Alumni
ESCP Alumni
EURECOM
FNEGE

GENES
Grenoble INP
HEC Alumni
IESF
IMT
Institut Agro
ISTP
La Cellulose
MINES Paristech Alumni
Mines Saint Etienne Alumni
NYU France
Réseau «n+i»
Sésame
Toulouse INP
UIMM
UPA
UPLEGESS
UPLS
UPS
UPSTI
Yncréa



* La liste actualisée des entreprises et organismes membres de la CGE est à retrouver sur www.cge.asso.fr/membres/ ou par les flashcodes.

06

GOUVERNANCE DE LA CGE 2023-2024



Les instances de la CGE

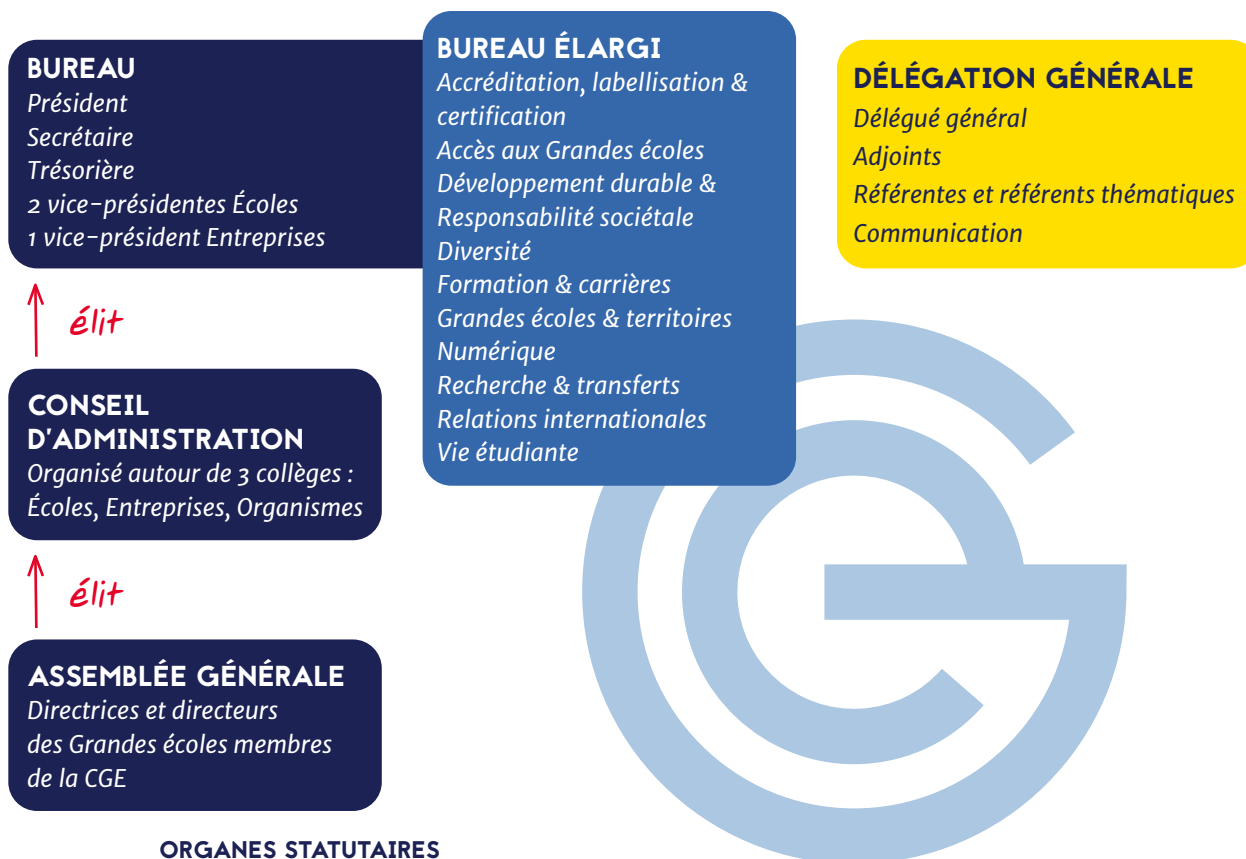
1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. LE BUREAU

4. LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Elle participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE ;
- Elle applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'assemblée générale et les commissions



Le Conseil d'administration

COLLÈGE ÉCOLES

- **Radjesvarane Alexandre**
Directeur de CY Tech
- **Stéphan Bourcieu**
Directeur de BSB
- **Laura Chaubard**
Directrice générale de l'École polytechnique
- **Laurent Champaney**
Directeur général d'Arts et Métiers
- **Laurence Deflesselle**
Directrice générale d'ONIRIS
- **Carole Deumié**
Directrice générale de Centrale Marseille
- **Alice Guilhon**
Directrice générale de Skema Business School
- **Christine Hirzel**
Directrice exécutive de l'INSEAD
- **Isabelle Huault**
Directrice générale d'emlyon business school
- **Léon Laulusa**
Directeur général de l'ESCP Business School
- **Delphine Manceau**
Directrice générale de Neoma Business School
- **Frédérique Pain**
Directrice de l'ENSCI Les Ateliers
- **Bertrand Raquet**
Directeur général d'INSA Toulouse
- **Romain Soubeyran**
Directeur général de CentraleSupélec

COLLÈGE ORGANISMES

- **Jean-François Beaux**
Président de l'UPA
- **Joël Bianco**
Président de l'APLCPGE
- **Sophie Commereuc**
Directrice générale de Clermont-Auvergne INP
- **Marc Rumeau**
Président de l'IESF

COLLÈGE ENTREPRISES

- **Hélène Badia**
Présidente – UMN
- **Thomas Jeanjean**
Directeur Général Adjoint en charge de l'éducation à la CCI de région Paris Ile-de-France
- **Stéphanie Martin-Blas**
Responsable Projets Jeunes Talents – LVMH
- **Sanaa Nahla**
Head of Group academic relations de Engie
- **Isabelle Rouhan**
Présidente de Colibri Talent, pour l'OPCO Atlas
- **Philippe Thébaud**
Direction Associations et Collectivités – Maif

COLLÈGE INVITÉS PERMANENTS

- **Tamym Abdessemed**
Commissaire aux 50 ans de la CGE
- **François Dellacherie**
Directeur de Télécom SudParis
- **Denis Guibard**
Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School
- **Nicolas Glady**
Directeur de Télécom Paris
- **Stéphanie Lavigne**
Directrice générale de TBS Business School
- **Pierre Mathiot**
Directeur de Sciences Po Lille
- **Caroline Roussel**
Directrice générale de l'IESEG
- **Vincenzo Esposito Vinzi**
Directeur général de l'ESSEC

Les commissions et groupes de travail

Accréditation, conformité et labellisation

- Comité Accréditation
- Comité Habilitation Numérique
- COFIL de la certification professionnelle
- Comité de prospective et d'innovation sur les labels

Accès aux Grandes écoles

- Concours
- Filières technologiques
- LIESSE
- Parcoursup

Formation & carrières

- Apprentissage
- Alumni
- Entrepreneuriat et innovation
- Stages
- Formation professionnelle continue
- Activités physiques et sportives

Recherche & transferts

- SHS dans les Grandes écoles

Développement durable & Responsabilité sociale

- Transition écologique et formations
- Recherche et innovations responsables
- Référentiel et labellisation
- Art, culture et soutenabilité

Diversité

- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Ouverture sociale

Numérique

- Stratégie numérique et enseignement à distance
- RGPD : délégués à la protection des données

Grandes écoles et territoires

- Conseil des territoires
- Développement de l'impact territorial
- Évaluation de l'impact territorial

Relations internationales

- Amérique latine
- Europe
- Internationalisation des formations, compétences et évaluation (en commun avec la Cdefi)

Vie étudiante

- Expérience étudiante
- CPas1Option
- Vie associative
- Activités physiques et sportives



Le bureau de la CGE



Président
Laurent CHAMPANEY

Directeur général d'Arts et Métiers



Trésorière
Laura CHAUBARD

Directrice générale de l'Ecole polytechnique



Secrétaire
Delphine MANCEAU

Directrice générale de Neoma Business School



Vice-présidente écoles
Alice GUILHON

Directrice générale de Skema BS



Vice-présidente écoles
Frédérique PAIN

Directrice de l'ENSCI Les Ateliers



Vice-président entreprises
Thomas JEANJEAN

Directeur Général Adjoint en charge de l'éducation à la CCI de région Paris Ile-de-France

Le bureau élargi



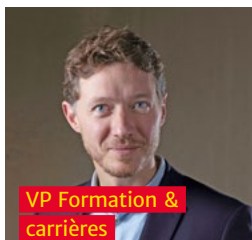
VP Grandes écoles et territoires
Sophie COMMEREUC

Directrice générale - Clermont-Auvergne INP



VP Recherche et transferts
François DELLACHERIE

Directeur de Télécom SudParis



VP Formation & carrières
Nicolas GLADY

Directeur de Télécom Paris



VP Relations internationales
Léon LAULUSA

Directeur général ESCP Business School



VP Accréditation, certification, labellisation
Stéphanie LAVIGNE

Directrice générale de TBS Education



VP Vie étudiante
Pierre MATHIOT

Directeur général de Sciences Po Lille



VP Numérique
Caroline ROUSSEL

Directrice générale de l'IESEG



VP Accès aux Grandes écoles
Romain SOUBEYRAN

Directeur général de CentraleSupélec



VP Diversité
Vincenzo Esposito VINZI

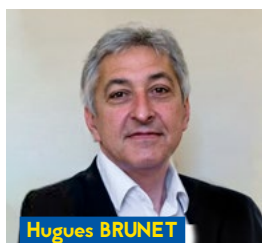
Directeur général de l'ESSEC



Commissaire aux 50 ans
Tamym ABDESSEMED

Directeur général Excellia Business School

La délégation générale



Hugues BRUNET
Délégué général

hugues.brunet@cge.asso.fr



Elena LEVANDOWSKY BELLON

Adjointe au Délégué général,
gestion administrative et
financière

06 46 00 09 18

elena.levandowsky@cge.asso.fr



Marc SAGOT

Adjoint au Délégué général,
coordination opérationnelle
& relations extérieures

06 22 39 76 66

marc.sagot@cge.asso.fr



Hardy OREFICE

Assistante polyvalente,
Assistante comptable

01 46 34 77 62

hardy.orefice@cge.asso.fr

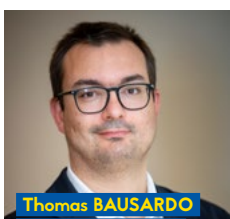


Christine ARNOUX

Référente certification
professionnelle

06 12 72 30 81

christine.arnoux@cge.asso.fr

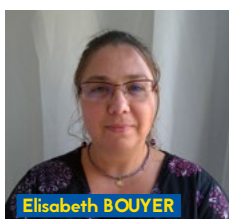


Thomas BAUSARDO

Référent Formation &
Carrières, Recherche &
transferts

06 22 39 76 59

thomas.bausardo@cge.asso.fr



Elisabeth BOUYER

Statisticienne

02 99 05 32 87

elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



Marie DUBOURDIEU

Responsable Communication

06 13 80 12 59

marie.dubourdieu@cge.asso.fr



Christine FREYERMUTH

Référente Accréditation

06 17 37 38 98

christine.freyermuth@cge.asso.fr



Bénédicte EUSTACHE

Référente Numérique,
Accès aux Grandes écoles

06 34 29 87 30

benedicte.eustache@cge.asso.fr



Rim KHEDIRA

Référente Accréditation
Junior

07 56 00 74 50

rim.khedira@cge.asso.fr



Foucauld KNEUSS

Référent Vie étudiante,
Sports, Affaires publiques

06 14 99 45 97

foucauld.kneuss@cge.asso.fr



Isabelle LAURENÇOT

Référente Adhésions,
Système d'information et
données RGPD, DPD

06 22 39 76 81

isabelle.laurencot@cge.asso.fr



Gérald MAJOU DE LA DÉBUTRIE

Référent Expert DD&RS,
Grandes écoles & territoires

01 46 34 08 42

gerald.majou@cge.asso.fr



Marie SALVAN

Coordinatrice Pôle
Accréditation, Référente
Relations internationales

06 17 37 39 00

marie.salvan@cge.asso.fr

Ils ont participé aux activités figurant dans ce rapport



Dilek ELVEREN
Référente Diversité



Alice JACQUES
Référente Formation
& carrières, Numérique,
Responsable Relations
internationales



Lauriane SEGAIN
Stagiaire Communication



Luciana SENA-FISCHER
Animatrice & gestionnaire
Accréditation



Emmanuelle TESSIER-SOLAZ
Référente réseaux sociaux



Laurent VIDY
Directeur de la
Communication





Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
@ConferenceDesGE
